

#### Avertissement de l'Insee

« L'Insee a identifié une erreur dans les statistiques de créations d'entreprises depuis 2015. Elle porte sur la répartition des créations entre entreprises individuelles classiques et micro-entrepreneurs, sans que le volume total des créations d'entreprises ni la répartition entre sociétés et entreprises individuelles soient affectés. Des actions ont été engagées pour permettre d'assurer correctement le suivi des créations sous le régime du micro-entrepreneur dès le début de l'année 2021 avec correction des séries depuis le 1er janvier 2015. D'ici-là, le partage des créations entre micro-entrepreneurs et hors micro-entrepreneurs ne sera plus diffusé ». Pour en savoir plus : [communiqué de presse de l'Insee - 16/09/2020](#)

Toutes les publications de l'Observatoire de la création d'entreprise (OCE) diffusées entre janvier 2015 et août 2020 s'appuyant sur les données de l'Insee pour cette répartition entre micro-entrepreneurs et entreprises individuelles classiques, il est alors impératif de ne tenir compte que du total des entreprises individuelles jusqu'à correction par l'Insee des séries statistiques sur les statuts juridiques.

## SOMMAIRE

<b>1. I. ÉVOLUTION NATIONALE .....</b>	<b>3</b>
Évolutions juridiques et réglementaires depuis 2018 .....	4
Tendances sectorielles .....	5
Tendances par activité .....	7
Les créateurs d'entreprise par âge et par sexe .....	11
<b>2. II. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES .....</b>	<b>12</b>
Tendances sectorielles par région .....	13
Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques .....	15
<b>3. III. ÉVOLUTIONS DÉPARTEMENTALES .....</b>	<b>16</b>
<b>4. IV. L'ENTREPRENEURIAT DANS LES TERRITOIRES FRAGILES .....</b>	<b>17</b>
Attractivité des ZRR .....	17
Attractivité des QPV .....	18
<b>5. V. ATTRACTIVITÉ DES MÉTROPOLIS .....</b>	<b>19</b>
Tendances sectorielles par métropole .....	20
<b>6. ANNEXES .....</b>	<b>21</b>
Annexe 1 – Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises en France, janvier à septembre 2020 .....	21
Annexe 2 – La création d'entreprise par région, 2019 .....	22
Annexe 3 – Répartition sectorielle de la création d'entreprise en région, 2019 .....	23
Annexe 4 – Répartition régionale de la création d'entreprise selon le secteur d'activité, 2019 .....	23
Annexe 5 – Création d'entreprise pour 10 000 habitants et taux de renouvellement par département, 2019 .....	24
Annexe 6 – La création d'entreprise par région et département, 2019 .....	25
Méthodologie .....	26

## La création d'entreprise en France en 2019

**En 2019, la création d'entreprise en France a atteint un nouveau record** avec plus de 815 000 nouvelles immatriculations sur l'année (+ 18% par rapport à 2018), porté par une hausse des sociétés (+ 9 %) mais surtout des entreprises individuelles (+ 22 %). Il s'agit de la **deuxième année consécutive de très forte hausse, impulsée par une conjoncture économique et des conditions de crédit très favorables, mais aussi des réformes réglementaires en faveur de l'entrepreneuriat.**

Le **taux de renouvellement des entreprises est de 16 créations pour 100 entreprises** tandis que **le nombre de créations d'entreprises par tête est de 122 pour 10 000 habitants.**

**La création d'entreprise a progressé dans l'ensemble des secteurs mais surtout dans l'industrie, les services en direction des personnes et les activités de soutien aux entreprises.** Au sein de l'industrie, les **activités de commerce d'électricité** et certaines activités de **fabrication** (textiles, céramiques, objets divers en bois et en liège, bijouterie de fantaisie, vêtements...) étaient en forte hausse. Certains métiers de **l'information et communication** (édition de revues, tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques et édition de livres), **des activités artistiques** (autre création artistique, activités photographiques, arts plastiques) **ou du soutien aux entreprises** (désinfection, désinsectisation, dératisation et nettoyage courant des bâtiments) **figurent également dans le palmarès des activités dont le nombre de créations d'entreprises est en croissance en 2019.**

Même si la **dynamique entrepreneuriale a été très vive dans toutes les régions, Pays de la Loire, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes ont connu les plus fortes évolutions.**

**En métropole, la création d'entreprise est en hausse dans presque tous les secteurs pour toutes les régions et plus de la moitié de cette croissance provient de 5 secteurs :** la construction, les services en direction des personnes, les activités scientifiques et techniques, les transports et entreposage et les activités de soutien aux entreprises. **En Outre-mer, le commerce de gros (sauf en Guyane) et l'information et communication sont en baisse dans toutes les régions, tandis que les services en direction des personnes** constituent une part importante de cette dynamique entrepreneuriale.

Au niveau départemental, deux zones ont été particulièrement dynamiques. La **première, au nord-ouest de la France, s'étend de Loire-Atlantique et Vendée jusqu'en Manche et Calvados** englobant également quelques départements du Centre (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre et Cher). La **deuxième concerne les départements à l'est sur un axe nord-sud, partant des Vosges et du Haut-Rhin jusqu'en Isère et en Drôme, avec un fort dynamisme autour de Lyon** (Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain).

**Même si les grandes villes sont les locomotives de la dynamique entrepreneuriale, les zones rurales ont montré une forte attractivité en Bourgogne-Franche-Comté, en Corse, en Nouvelle-Aquitaine et en Normandie.** Par ailleurs, près de **83 000 entreprises ont vu le jour dans les communes en zones de revitalisation rurale (ZRR) en France** (+ 17 % par rapport à 2018), dont **plus d'une sur six est concentrée sur quatre départements :** La Réunion, les Landes, la Dordogne et l'Aveyron. La création en ZRR est **très dynamique dans l'Ain, en Seine-et-Marne, en Ile-et-Vilaine et dans l'Isère** (même si leur poids dans les créations en ZRR est faible) mais aussi en **Vendée, dans la Manche, dans les Hautes-Pyrénées et en Dordogne** (où, à l'inverse, les ZRR représentent une part non négligeable de la création d'entreprise départementale).

La Seine-Saint-Denis est le département avec la plus forte propension à la création **dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) : 23 % des créations d'établissements du département se sont implantées en QPV** contre 5 % pour toute la France.

Toutes les métropoles ont connu une progression du nombre de créations d'entreprises mais les **métropoles de Saint-Étienne, Dijon, Nantes, Lille, Lyon, Toulouse et Montpellier Méditerranée ont connu les plus fortes évolutions.**

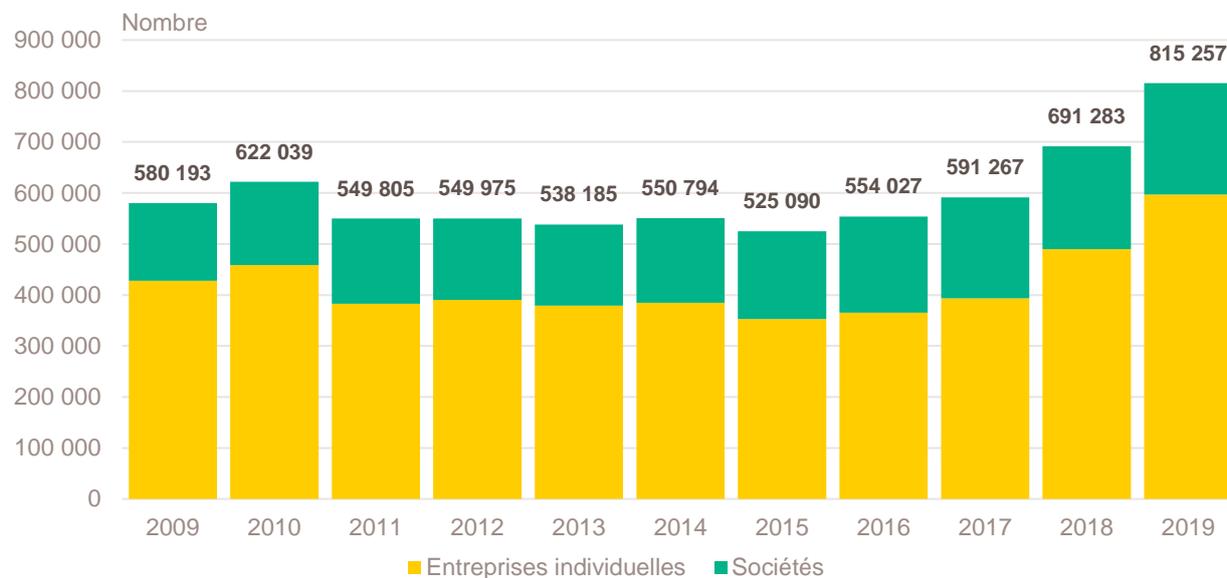
**En 2019, 40 % des entreprises individuelles (y compris les micro-entrepreneurs) ont été créées par des femmes.** Pour les entreprises classiques (à savoir les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs et les sociétés), la dernière donnée en date concerne l'année 2018 : **les femmes représentaient 29 % des créateurs d'entreprises classiques.** Si elles créent près d'une entreprise individuelle sur deux, cette part baisse à moins d'une société sur quatre. **L'âge moyen des créateurs d'entreprise à la création est de 36 ans** (tous genres confondus).

# I. ÉVOLUTION NATIONALE

En 2019, la création d'entreprise en France a atteint un nouveau record, avec 815 257 créations. Il s'agit de la deuxième année consécutive de très forte hausse (+ 18 % après + 17 % en 2018) d'autant que l'évolution sur longue période est en moyenne de + 2 % par an entre 2009 et 2018.

En 2019 comme en 2018, les entreprises individuelles sont le moteur de la dynamique entrepreneuriale (+ 22 % après + 25 %). Toutefois, les sociétés ont eu un impact plus important qu'en 2018 (+ 9 % contre + 2 %) dans la croissance du nombre de créations d'entreprises.

## La création d'entreprise en France, 2010-2019

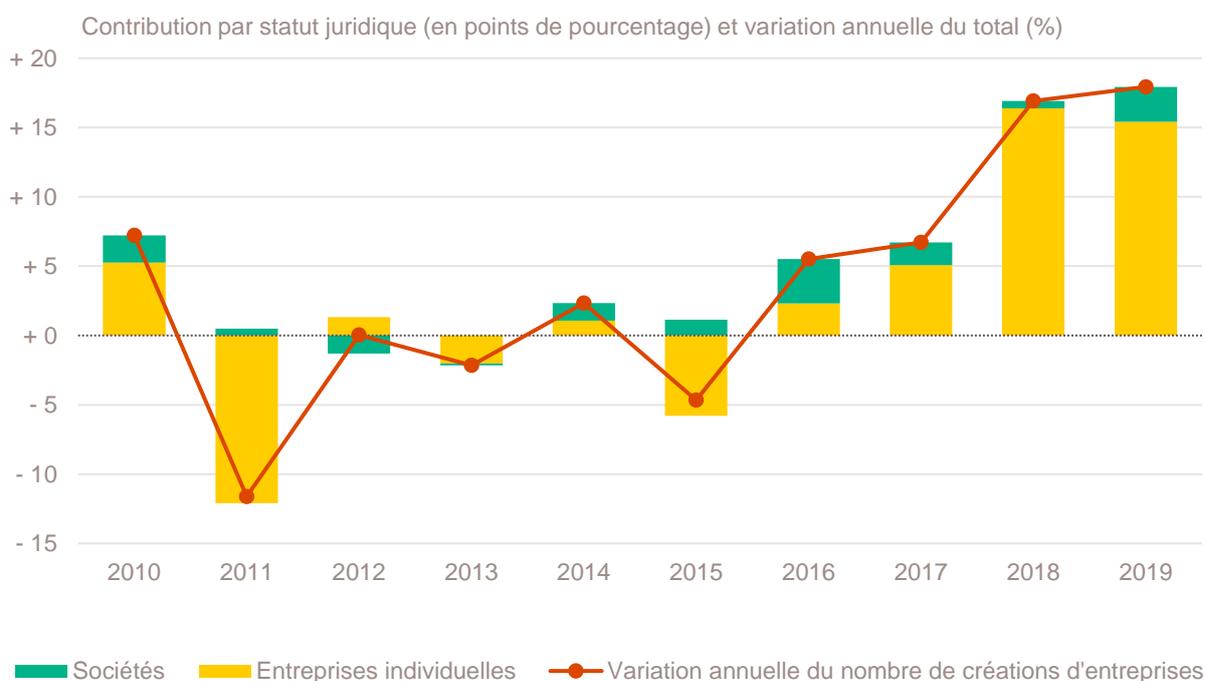


Note de lecture : les entreprises individuelles incluent les micro-entrepreneurs.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Évolution de la création d'entreprise en France et contribution par statut juridique, 2010-2019



Note de lecture : les entreprises individuelles incluent les micro-entrepreneurs.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Évolutions juridiques et réglementaires depuis 2018

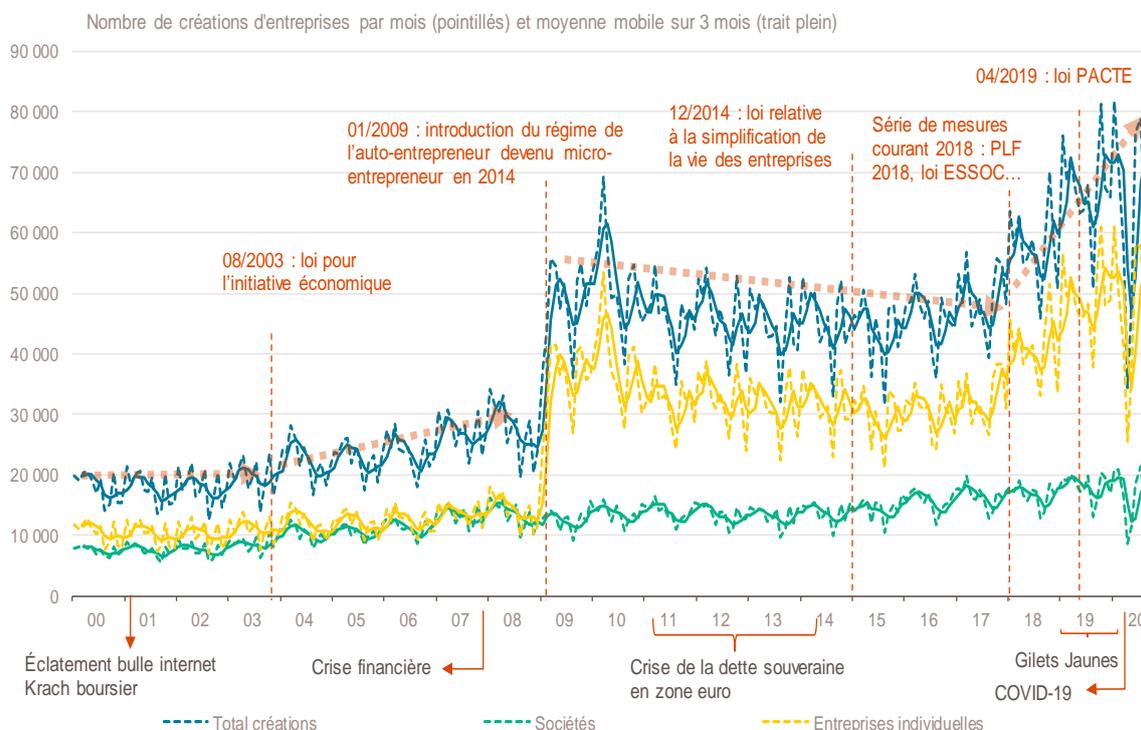
**Depuis 2018, une série de mesures ont profité aux entreprises individuelles, notamment aux micro-entrepreneurs** : le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié, le congé maternité unique (depuis la rentrée 2017) élargissant les droits de congé maternité des femmes dont l'activité est immatriculée sous le régime du micro-entrepreneur, le prélèvement à la source...

**En 2019, le dynamisme des entreprises individuelles s'est maintenu sur fond de deux grandes mesures :**

1. La **loi Pacte du 22 mai 2019** qui comprend des mesures de simplification des démarches administratives (création d'un registre dématérialisé et d'un guichet en ligne unique), l'allègement de l'obligation comptable, la fusion du régime social des indépendants (RSI) avec le régime général, l'augmentation de l'exonération des cotisations d'assurance maladie et maternité...
2. Le **décret du 22 novembre 2019 qui a mis fin au bénéfice automatique de l'Acre** (Aide à la création et à la reprise d'entreprise) **par les micro-entrepreneurs tout en limitant sa durée à 1 an au lieu des 3 en vigueur jusque-là**. Toutefois les micro-entrepreneurs débutant leur activité avant le 31 mars 2020 bénéficient des trois années, grâce à un report de l'Urssaf. Ce décret pourrait expliquer en partie le rebond soudain du nombre de créations d'entreprises individuelles observé en décembre 2019 (+ 46 % par rapport à déc. 2018).

**Depuis la loi du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises**, les créations de sociétés ont augmenté en continu malgré un ralentissement en 2018. La reprise de la dynamique en 2019 est vraisemblablement en lien avec des réformes réglementaires en faveur de la création d'entreprise : le **Projet de loi de finances 2018** qui inclut une baisse du taux d'impôt sur les sociétés jusqu'à 25 % d'ici 2022 ; la **loi Essoc du 10 août 2018** qui accorde le droit à l'erreur administrative et présume la bonne foi de l'entreprise ; mais aussi la **loi Pacte** qui profite également aux sociétés (allègement de l'obligation comptable, simplification des seuils sociaux, réforme de la procédure de liquidation judiciaire, simplification des démarches administratives...).

### Création d'entreprise par statut juridique et évolutions réglementaires, 2000-2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

# Tendances sectorielles

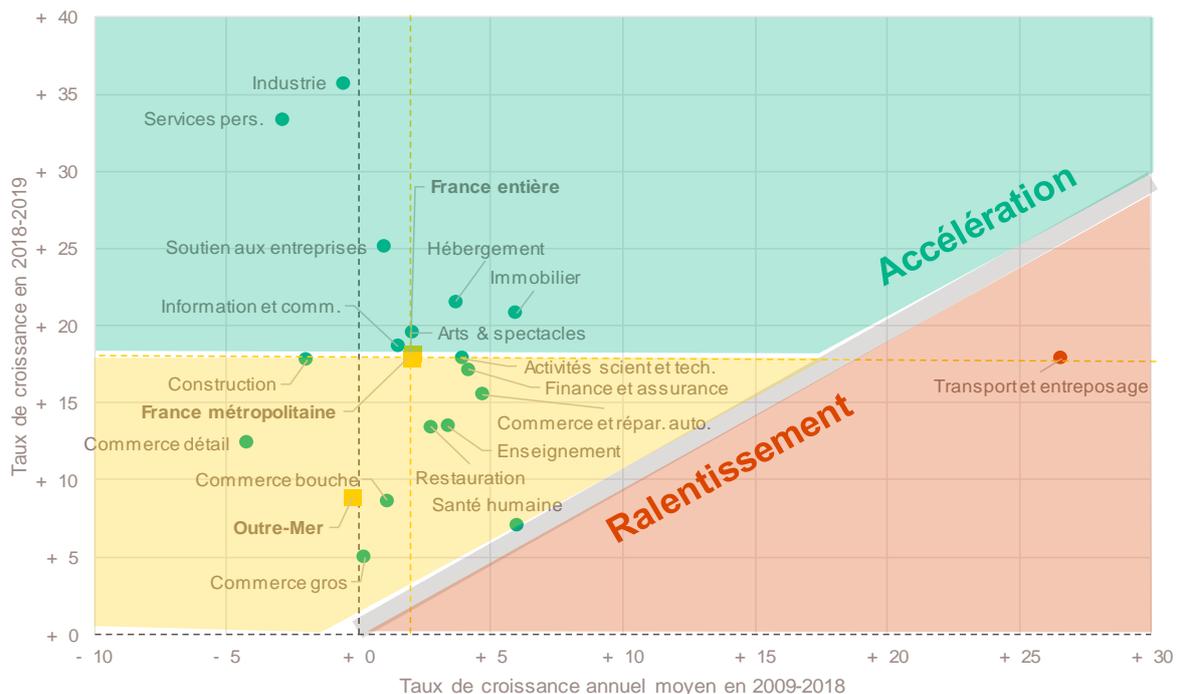
En 2019, la création d'entreprise a progressé dans l'ensemble des secteurs.

Tous les secteurs à l'exception des transports et entreposage sont également en accélération par rapport à leur tendance de long terme. En effet, porté par les autres activités de poste et de courrier, le secteur des transports et entreposage a vu ses créations augmenter de + 18 %, soit un taux toujours très élevé et dans la moyenne française (tous secteurs confondus), mais qui reste en dessous de sa moyenne de long terme (+ 27 % chaque année entre 2009 et 2018).

Dans le graphique ci-dessous, les 7 secteurs en zone verte représentent les moteurs de la dynamique entrepreneuriale en 2019, avec des taux d'évolution supérieurs à ceux de la France entière (+ 18 %), en particulier dans l'industrie et les services en direction des personnes. Toutefois, dans ces deux secteurs comme dans ceux du soutien aux entreprises et de l'information et communication, l'évolution du nombre de créations d'entreprises se situe en dessous de la moyenne annuelle française sur longue période (+ 2 %). Quant aux trois autres – hébergement, immobilier, arts et spectacles –, ils sont les vecteurs de la croissance en 2019 comme sur longue période (leur taux d'évolution sur courte et longue périodes sont supérieurs à ceux pour la France entière).

La zone jaune concerne les secteurs en hausse et en accélération par rapport à leur tendance de long terme, mais qui restent en dessous de la moyenne française quant à leur évolution sur l'année 2019. C'est le cas par exemple du commerce de détail (+ 12 %) et des activités de santé humaine (+ 7 %). Les deux secteurs divergent néanmoins au regard de leur dynamisme à long terme : tandis que l'élan entrepreneurial dans le commerce de détail est moins vif que la moyenne française (- 4 % tous les ans sur 2009-2018), celui dans les activités de santé est nettement supérieur (+ 6 %).

## Évolution à court et long termes de la création d'entreprise par secteur d'activité, 2019



Lecture : le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de détail a augmenté de + 12 % en 2019 par rapport à 2018, alors que ce nombre était en baisse sur les 9 dernières années (- 4 % tous les ans en moyenne). Le commerce de détail est donc un secteur dont la dynamique entrepreneuriale est en croissance et en accélération par rapport à sa tendance de long terme, une dynamique qui reste toutefois inférieure à celle de la France.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2018 et 2019 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2009-2018 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) en 2019 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise

Les secteurs des **activités scientifiques et techniques, des transports et entreposage et de la construction** constituent près de 40 % des créations d'entreprises en 2019. Il s'agit des trois secteurs avec le plus grand nombre de créations.

**Toutefois, les plus fortes contributions** à la progression du nombre de créations d'entreprises en 2019 en France proviennent des **activités scientifiques et techniques, des services en direction des personnes et des transports et entreposage** : ils comptent pour **près de 40 % de la croissance avec une contribution totale de 6,9 points de pourcentage sur 17,9 au total**.

Le **taux de renouvellement des entreprises en France dans le champ marchand non agricole est de 15,8 créations pour 100 entreprises existantes**. Ce taux est plus particulièrement élevé dans les transports et entreposage (47 %), mais aussi dans certaines activités de services comme les activités scientifiques et techniques (22 %), l'information et communication (21 %) et les activités de soutien aux entreprises (20 %).

## Création d'entreprise en France par secteur d'activité, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2018 %	Contributions en points de %	Taux de renouvellement %
<b>Activités secondaires</b>	<b>114 927</b>	<b>+ 22,8</b>	<b>- 1,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>12,5</b>
Industrie	35 629	+ 35,7	- 0,5	+ 1,4	13,6
Construction	79 298	+ 17,8	- 2,0	+ 1,7	12,1
<b>Activités de type commerce</b>	<b>214 316</b>	<b>+ 16,6</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>13,4</b>
Commerce de détail	69 785	+ 12,4	- 4,2	+ 1,1	12,7
Commerce de gros	28 157	+ 5,0	+ 0,2	+ 0,2	12,6
Commerce de bouche <sup>a</sup>	2 486	+ 8,7	+ 1,1	+ 0,0	5,5
Commerce et réparation automobiles	21 293	+ 15,6	+ 4,7	+ 0,4	16,2
Hébergement	5 090	+ 21,5	+ 3,7	+ 0,1	9,2
Restauration	33 608	+ 13,4	+ 2,7	+ 0,6	12,5
Services en direction des personnes	53 897	+ 33,4	- 2,9	+ 2,0	16,7
<b>Activités de type services</b>	<b>486 014</b>	<b>+ 17,4</b>	<b>+ 5,2</b>	<b>+ 10,4</b>	<b>18,8</b>
Immobilier	32 071	+ 20,8	+ 6,0	+ 0,8	14,2
Transports et entreposage	83 054	+ 17,9	+ 26,6	+ 1,8	47,5
Activités scientifiques et techniques	143 726	+ 17,9	+ 3,9	+ 3,2	21,7
Activités de soutien aux entreprises	53 442	+ 25,1	+ 1,0	+ 1,6	19,9
Information et communication	41 241	+ 18,7	+ 1,5	+ 0,9	21,3
Enseignement	37 774	+ 13,5	+ 3,4	+ 0,7	18,4
Arts, spectacles et activités créatives	27 266	+ 19,6	+ 2,0	+ 0,6	16,8
Santé humaine et action sociale <sup>b</sup>	47 108	+ 7,0	+ 6,0	+ 0,4	9,2
Activités financières et d'assurance	20 332	+ 17,2	+ 4,2	+ 0,4	25,9
Activités des sociétés holding	6 614	+ 8,7	+ 1,3	+ 0,1	6,4
<b>Total France entière</b>	<b>815 257</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>15,8</b>

**a.** Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

**b.** Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : 35 629 entreprises ont vu le jour dans l'industrie en 2019, en hausse de + 35,7% par rapport à 2018, contre une évolution moyenne annuelle de - 0,5 % entre 2009 et 2018. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution de l'industrie à la croissance du nombre total de créations d'entreprises en France est de + 1,4 point de pourcentage. Étant donné qu'au 31 décembre 2018, le secteur comptait 261 445 entreprises, le taux de renouvellement des entreprises en 2019 est de 14 créations pour 100 entreprises existantes.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise

## Tendances par activité

En lien avec la structure économique française, **les activités porteuses de créations d'entreprises restent relativement inchangées dans le temps**. Les quatre premières activités en nombre de créations en 2019 sont les mêmes qu'en 2018 : **conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, autres activités de poste et de courrier, autres services personnels et restauration de type rapide**.

En revanche, le **nettoyage courant des bâtiments** est passé de la 12<sup>e</sup> position en 2017 à la 10<sup>e</sup> en 2018, pour se retrouver au 5<sup>e</sup> rang en 2019 en raison d'une très forte croissance annuelle de la dynamique entrepreneuriale (+ 45 %).

À l'inverse, les **transports de voyageurs par taxis** arrivent en 11<sup>e</sup> position en 2019 alors qu'ils étaient à la 5<sup>e</sup> place en 2018 (- 5 % de créations). Les **activités de santé humaine non classées ailleurs** connaissent également un essoufflement en 2019 (+ 3 % par rapport à 2018 contre une évolution annuelle moyenne de + 6 % entre 2009 et 2018) et passe en un an de la 9<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> position.

**Sur les neuf premiers mois de 2020, cette structure reste semblable, même si les deux premières activités ont des positions inversées**. Le nettoyage courant des bâtiments poursuit son ascension vers la 4<sup>e</sup> place, tandis que les autres activités récréatives et de loisirs descendent au 13<sup>e</sup> rang alors qu'il s'agissait de la 7<sup>e</sup> activité en termes de nombre de créations d'entreprises en 2019 (voir [annexe 1](#)).

### Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution 2018-2019 %	Taux de renouvellement %
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	62 321	+ 14	31
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	60 240	+ 25	176
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	27 199	+ 46	39
5610C-Restauration de type rapide	18 726	+ 15	20
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	18 383	+ 45	35
6831Z-Agences immobilières	17 733	+ 20	24
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	15 876	+ 21	33
6201Z-Programmation informatique	15 465	+ 23	31
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	15 396	+ 9	30
8559B-Autres enseignements	14 553	+ 24	35
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	14 429	- 5	21
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	14 302	+ 40	42
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	13 373	+ 11	12
8690F-Activités de santé humaine non classées ailleurs	13 249	+ 3	17
4791A-Vente à distance sur catalogue général	13 162	+ 46	65
7410Z-Activités spécialisées de design	12 799	+ 28	31
4511Z-Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	11 286	+ 14	25
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	10 814	+ 32	14
7112B-Ingénierie, études techniques	9 935	+ 8	16
9602B-Soins de beauté	9 925	+ 40	21

*Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

**Le taux de renouvellement en 2019 du parc français d'entreprises est de 16 créations pour 100 entreprises existantes.** Il est très élevé dans **le commerce d'électricité (224 pour 100)** et dans **les autres activités de poste et de courrier (176 pour 100)**. Dans ces deux activités, il y a donc eu nettement plus de créations en 2019 que d'entreprises existantes au 31 décembre 2018. Dans **l'édition de revues et périodiques, la vente à distance sur catalogue général et la production de combustibles gazeux**, ce taux de renouvellement se situe entre 62 et 66, soit plus d'une création pour deux entreprises existantes.

Le taux de renouvellement d'entreprise est un indicateur du dynamisme d'une activité. Parmi les 40 activités avec les taux de renouvellement les plus importants en 2019, 13 figurent également parmi les 20 activités avec les plus fortes croissances du nombre de créations en 2019 (voir [infra](#)). En revanche, lorsque la création d'entreprise recule (-20 % pour l'activité **autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents**) ou s'essouffle par rapport à sa tendance de long terme (**autres activités de poste et de courrier, la gestion de fonds ou l'enseignement supérieur** respectivement en hausse de +25 %, +28 % et +22 % contre une évolution annuelle moyenne respective de +67 %, +34 % et +43 %), cette situation peut refléter **une concurrence accrue** (donc beaucoup de sorties) et/ou **un marché qui s'approche de la maturité** (de moins en moins d'entrants mais un marché toujours dynamique en termes de création d'entreprise).

### Top 40 des activités selon le taux de renouvellement d'entreprise, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Stock au 31 décembre 2018	Taux de renouvellement %	Évolution 2018-2019 %	TCAM 2009-2018 %
3514Z-Commerce d'électricité	939	419	224	+ 858	- 10
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	60 240	34 232	176	+ 25	+ 67
5814Z-Édition de revues et périodiques	4 110	6 197	66	+ 159	+ 19
4791A-Vente à distance sur catalogue général	13 162	20 198	65	+ 46	+ 5
3521Z-Production de combustibles gazeux	165	268	62	+ 117	+ 30
8560Z-Activités de soutien à l'enseignement	1 197	2 558	47	+ 36	+ 13
8899A-Autre accueil ou accomp. sans hébergement d'enfants et d'adolescents	372	828	45	- 20	+ 43
6630Z-Gestion de fonds	5 885	13 271	44	+ 28	+ 34
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	14 302	33 954	42	+ 40	+ 7
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	27 199	69 329	39	+ 46	+ 0
1419Z-Fabrication d'autres vêtements et accessoires	1 508	4 041	37	+ 55	+ 10
8211Z-Services administratifs combinés de bureau	5 437	14 940	36	+ 27	+ 13
8542Z-Enseignement supérieur	2 069	5 755	36	+ 22	+ 43
7220Z-Recherche-développement en sciences humaines et sociales	908	2 538	36	+ 23	+ 25
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	7 673	21 492	36	+ 19	+ 1
9512Z-Réparation d'équipements de communication	420	1 197	35	+ 36	+ 18
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	18 383	52 500	35	+ 45	+ 8
8559B-Autres enseignements	14 553	41 923	35	+ 24	+ 9
1392Z-Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	1 400	4 035	35	+ 81	+ 12
1723Z-Fabrication d'articles de papeterie	128	386	33	+ 80	+ 6
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	15 876	47 899	33	+ 21	+ 10
3299Z-Autres activités manufacturières n.c.a.	1 693	5 379	31	+ 62	- 3
1072Z-Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	495	1 575	31	+ 39	+ 14
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	62 321	198 928	31	+ 14	+ 7
6201Z-Programmation informatique	15 465	49 755	31	+ 23	+ 3
7410Z-Activités spécialisées de design	12 799	41 729	31	+ 28	- 2
6619B-Autres auxil. act. de serv. financ., hors assur. et caisses de retraite n.c.a.	3 589	11 778	30	+ 31	+ 10
6202B-Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	1 117	3 694	30	+ 73	- 7
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	15 396	51 116	30	+ 9	+ 3
8129A-Désinfection, désinsectisation, dératisation	639	2 127	30	+ 85	+ 7
1629Z-Fabric. d'objets divers en bois et en liège, vannerie et sparterie	1 360	4 531	30	+ 57	+ 4
3213Z-Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	2 790	9 302	30	+ 56	- 1
7490B-Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	8 693	29 101	30	+ 28	+ 5
1439Z-Fabrication d'autres articles à mailles	151	511	30	+ 32	+ 6
7420Z-Activités photographiques	8 014	27 476	29	+ 42	+ 4
2041Z-Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	189	653	29	+ 60	+ 16
1105Z-Fabrication de bière	429	1 505	29	+ 19	+ 22
8219Z-Photocopie, prépa. de documents et autres activités de soutien de bureau	5 133	18 048	28	+ 23	- 3
1729Z-Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	217	772	28	+ 74	+ 5
8230Z-Organisation de foires, salons professionnels et congrès	3 470	12 643	27	+ 14	+ 5

*Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations ou de stock, leur taux de renouvellement peut fortement varier dans le temps. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur à la médiane de l'année analysée (à savoir les secteurs avec plus de 96 créations d'entreprises en France en 2019). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

À l'inverse, un taux de renouvellement élevé allié à une croissance annuelle du nombre de créations d'entreprises en hausse à court terme et en accélération par rapport à sa tendance de long terme refléterait vraisemblablement une activité en émergence, en fort développement avant maturité ou sous l'effet d'une bulle conjoncturelle. Entrent dans cette catégorie le **commerce d'électricité, l'édition de revues et périodiques, la vente à distance sur catalogue, le conseil en relations publiques et communication, les autres services personnels ou plusieurs activités de fabrication** (autres vêtements et accessoires, articles textiles sauf habillement, articles de papeterie, biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation, objets divers en bois et en liège, articles de bijouterie fantaisie, articles en papier ou en carton).

**Dans l'industrie, les plus fortes croissances en nombre de créations en 2019 se situent dans le commerce d'électricité et certaines activités de fabrication** (textiles, céramiques, objets divers en bois et en liège, bijouterie de fantaisie, vêtements...). Certains métiers de **l'information et communication** (édition de revues, tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques et édition de livres), **des activités artistiques** (autre création artistique, activités photographiques, arts plastiques) **ainsi que des activités de soutien aux entreprises** (désinfection, désinsectisation, dératisation et nettoyage courant des bâtiments) **figurent également dans le palmarès des activités** dont le nombre de créations d'entreprises est **en croissance** en 2019.

**La plupart des activités avec une dynamique entrepreneuriale en forte croissance ont également un taux de renouvellement élevé** (supérieur au taux national). En revanche, **l'action sociale sans hébergement, les autres créations artistiques** et, dans une moindre mesure, **la création artistique relevant des arts plastiques** sont des activités en forte hausse avec un taux de renouvellement plus faible qui peut s'expliquer par un nombre important d'acteurs déjà présents sur le marché et pérennes.

## Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution 2018-2019 %	Taux de renouvellement %
3514Z-Commerce d'électricité	939	+ 858	224
5814Z-Édition de revues et périodiques	4 110	+ 159	66
8129A-Désinfection, désinsectisation, dératisation	639	+ 85	30
1392Z-Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	1 400	+ 81	35
6202B-Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	1 117	+ 73	30
2341Z-Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	608	+ 59	19
1629Z-Fabric. d'objets divers en bois et en liège, vannerie et sparterie	1 360	+ 57	30
3213Z-Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	2 790	+ 56	30
1419Z-Fabrication d'autres vêtements et accessoires	1 508	+ 55	37
3299Z-Autres activités manufacturières n.c.a.	1 693	+ 52	31
7729Z-Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	608	+ 50	17
8899B>Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 094	+ 46	10
1413Z-Fabrication de vêtements de dessus	2 766	+ 46	20
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	27 199	+ 46	39
4791A-Vente à distance sur catalogue général	13 162	+ 46	65
9003B-Autre création artistique	2 135	+ 45	13
5811Z-Édition de livres	1 345	+ 45	23
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	18 383	+ 45	35
7420Z-Activités photographiques	8 014	+ 42	29
9003A-Création artistique relevant des arts plastiques	2 398	+ 41	16

*Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 547 créations d'entreprises en France en 2019). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

**L'année 2019 a vu un essor tel des créations d'entreprises que seulement 16 activités sur les 732 codes APE (activité principale exercée) présentent une dynamique entrepreneuriale en recul par rapport à 2018 :** il s'agit de certaines **activités de commerce de détail** (vente à domicile, commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé ou sur éventaire et marchés) et **de gros** (intermédiaires spécialisés dans d'autres produits spécifiques, le commerce de gros d'autres biens domestiques), de **certaines activités scientifiques et techniques** (activités comptables, études de marché et sondages, activité des économistes de la construction et activités juridiques) ou encore **de l'information et communication** (portails Internet et autres activités informatiques).

### Top 16 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution 2018-2019 %	Taux de renouvellement %
6312Z-Portails Internet	1 401	- 27	20
8559A-Formation continue d'adultes	3 030	- 15	7
4618Z-Interm. spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	574	- 12	5
4799A-Vente à domicile	1 592	- 9	9
4729Z-Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	907	- 8	8
6209Z-Autres activités informatiques	693	- 8	10
6920Z-Activités comptables	1 180	- 6	4
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	14 429	- 5	21
4649Z-Commerce de gros d'autres biens domestiques	552	- 5	4
9604Z-Entretien corporel	3 098	- 5	18
3832Z-Récupération de déchets triés	1 015	- 3	13
4781Z-Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	4 005	- 2	13
7320Z-Études de marché et sondages	614	- 1	17
7490A-Activité des économistes de la construction	1 255	- 1	16
4778C-Autres commerces de détail spécialisés divers	3 208	- 1	9
6910Z-Activités juridiques	6 810	- 1	8

*Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 547 créations d'entreprises en France en 2019). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

## Les créateurs d'entreprise par âge et par sexe

En 2019, 40 % des entreprises individuelles (y compris les micro-entrepreneurs) ont été créées par des femmes\*. Cette proportion est relativement stable par rapport à 2018 (39 %) et montre de fortes disparités entre les secteurs : 2 % dans la construction pour 75 % dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale. Par rapport à l'année 2018, **l'industrie s'est féminisée en 2019**, avec 55 % d'entreprises individuelles créées par des femmes contre 52 % un an plus tôt. C'est **également le cas des activités immobilières** : la part des entreprises individuelles créées par des femmes est passée de 48 % à 50 %.

**L'âge moyen des créateurs d'entreprise (tous statuts juridiques confondus) est de 36 ans. Ce chiffre est stable par rapport à 2018** ainsi que dans tous les secteurs, à l'exception des transports et entreposage (29 ans en 2019 contre 28 en 2018).

### Âge moyen à la création et genre des créateurs d'entreprises selon le secteur d'activité, 2019

Année 2019	Genre des créateurs d'entreprises individuelles		Âge moyen des créateurs (tous statuts confondus) Années
	Hommes %	Femmes %	
Industrie	45	55	39
Construction	98	2	39
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	64	36	37
Transports et entreposage	93	7	29
Hébergement et restauration	64	36	38
Information et communication	75	25	33
Activités financières et d'assurance	64	36	38
Activités immobilières	50	50	39
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	53	47	35
Activités de services administratifs et de soutien	57	43	39
Enseignement	48	52	38
Santé humaine et action sociale	26	75	36
Arts, spectacles et activités récréatives	59	41	36
Autres services aux ménages	28	72	38
<b>Total France entière</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>36</b>

Notes de lecture : les données sur le genre ne concernent que les entreprises individuelles (qui incluent de fait les micro-entrepreneurs mais pas les sociétés), tandis que celles sur l'âge du créateur au moment de la création portent sur l'ensemble des créations d'entreprise, quel que soit leur statut juridique. Ces données provenant de l'Insee Première n° 1790, la nomenclature sectorielle utilisée ici est la A21 de la NAF rév. 2. Bien qu'elle diffère de celle utilisée dans le reste de la note annuelle, ces deux nomenclatures restent néanmoins très proches.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee (Sirene).

\* Sur l'ensemble des créations d'entreprises classiques (entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs et sociétés), les femmes représentaient 29 % de la création en 2018 (dernières données en date) ; si elles créent près d'une entreprise individuelle sur deux, cette part baisse à moins d'une société sur quatre. La part des femmes dans les créations d'entreprises classiques en 2018 est comprise entre 25 % en Île-de-France et 37 % en Guadeloupe et à Mayotte. En métropole, Nouvelle-Aquitaine est la région qui a la part la plus importante de femmes dans les créations d'entreprises (34 %). Voir [annexe 2](#).

## II. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

Toutes les régions sont concernées par la hausse des créations d'entreprises en 2019, et toutes ont vu leur dynamique entrepreneuriale s'accélérer par rapport à leur tendance de long terme, sauf en Guyane où les créations ont évolué quasiment au même rythme qu'entre 2009 et 2018 (+ 1 % par an en moyenne). Pays de la Loire, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes présentent **les plus fortes croissances** du nombre de créations d'entreprises en métropole en 2019 (+ 23-24 % chacune).

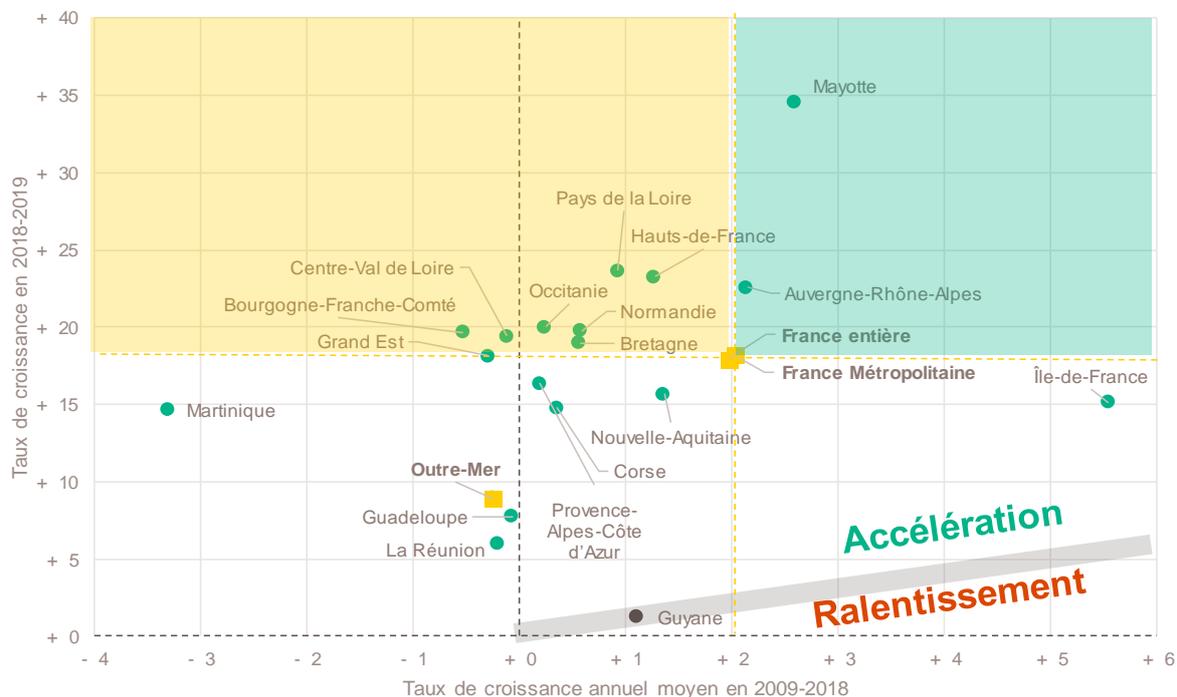
Comme sur les 9 dernières années, **Auvergne-Rhône-Alpes** (en **zone verte** dans le graphique ci-dessous) est le **moteur principal de la dynamique entrepreneuriale en France en 2019**. La région **Île-de-France**, locomotive de cette croissance sur la période 2009-2018 avec une évolution moyenne supérieure à + 5 % par an (contre + 2 % pour la France métropolitaine), se situe aujourd'hui légèrement en dessous du rythme national de création d'entreprise (respectivement + 15 % et + 17 %).

Dans la **zone jaune**, qui contient les autres régions métropolitaines à l'exception de Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, se trouvent **les 8 régions qui ont, elles aussi, fortement participé à la dynamique entrepreneuriale française en 2019**, mais qui, sur longue période, ont connu des taux de croissance annuels moyens inférieurs à celui de la France.

Le **taux de renouvellement des entreprises est compris entre 9 % en Martinique et 19 % en Île-de-France** (voir [annexe 2](#)). Le taux pour la France métropolitaine hors Île-de-France est de 15 %, avec peu de disparités : entre 13 % en Corse, dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté, et 16 % dans les Hauts-de-France, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes.

La **France compte aussi 122 créations d'entreprises pour 10 000 habitants** (recensement de 2016), **un chiffre compris entre 38 à Mayotte et 201 en Île-de-France**. En métropole, il est possible de distinguer **trois groupes de régions** : le premier avec plus de 150 créations pour 10 000 habitants comprenant Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ; un second avec un chiffre compris entre 100 et 150 créations en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes ; et un troisième avec les 7 régions métropolitaines restantes, avec environ 80 créations pour 10 000 habitants (voir [annexe 1](#)).

### Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, 2019



Lecture : les créations d'entreprises en Martinique ont augmenté de + 15 % en 2019 par rapport à 2018, alors qu'elles étaient en baisse sur les 9 dernières années (- 3,3 % tous les ans en moyenne). En 2019, la Martinique est donc une région en croissance et en accélération par rapport à sa tendance de long terme. Sa dynamique de créations à court comme à long terme reste inférieure à celle de la France entière.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2018 et 2019 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2009-2018 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. En dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les régions en ralentissement (accélération) en 2019 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les régions par rapport à la moyenne nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles par région

**La croissance des créations d'entreprises est généralisée sur l'ensemble du territoire que ce soit dans l'industrie (sauf en Guyane), la construction, le commerce et réparation automobiles (sauf en Corse), la restauration, les services en direction des personnes, ou encore dans les arts, spectacles et activités récréatives** (créations en hausse dans chaque région).

**Les activités scientifiques et techniques et celles de soutien aux entreprises ont également connu un essor sur l'ensemble du territoire sauf à La Réunion**, la seule région où la création d'entreprise est en baisse dans ces deux secteurs. **Le commerce de gros (sauf en Guyane) et l'information et la communication sont en baisse dans toutes les régions ultramarines.**

**Sur les 815 257 entreprises créées en 2019, 30 % se sont implantées en Île-de-France.** La région francilienne est particulièrement attractive pour les activités scientifiques et techniques et celles de transports et entreposage : elle concentre respectivement 43 % et 47 % des créations totales de ces deux secteurs, ce qui correspond à **4 entreprises sur 10 créées dans la région.**

Même si **l'hébergement ne représente que 1 % des créations d'entreprises en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine en 2019**, ces deux régions concentrent respectivement 13 % et 16 % des créations du secteur. Ces taux régionaux largement supérieurs à leurs niveaux nationaux (respectivement 9 % et 8 %) témoignent d'une attractivité de ces deux régions pour les projets relevant de l'hébergement.

Par ailleurs, **la construction qui représente 10 % de la création en France en 2019, constitue 17 % des créations en Corse.** Cette région se distingue également par une forte prévalence des créations dans les activités de soutien aux entreprises (11 % de ses créations contre 7 % pour toute la France ; voir [annexe 3](#) pour la répartition de la création d'entreprise régionale par secteur et [annexe 4](#) pour la répartition sectorielle par région).

**En métropole, la région Île-de-France présente la contribution sectorielle la plus concentrée :** plus du quart de la dynamique entrepreneuriale provient des activités scientifiques et techniques.

**Même si les autres régions métropolitaines présentent un profil plus réparti, voire dispersé, la croissance du nombre des créations d'entreprises en France dépend essentiellement de 5 secteurs :** plus de la moitié de la croissance (10,3 points sur 17,9) proviendrait des activités scientifiques et techniques (3,2), des services en direction des personnes (2,0), des transports et entreposage (1,8), de la construction (1,7), et des activités de soutien aux entreprises (1,6).

- **La construction** constitue 10 % de la croissance du nombre de créations d'entreprises en 2019 pour la France entière. En métropole, la contribution de ce secteur varie peu d'une région à l'autre, comprise entre 8 % en Pays de la Loire, Île-de-France et Hauts-de-France, et 12 % en Normandie, dans le Grand Est et en Corse.
- **Les services en direction des personnes** représentent 11 % de cette croissance sur le territoire métropolitain, avec un impact plus important en Nouvelle-Aquitaine (18 %) et en Bretagne (15 %), tandis qu'il est minoré en Île-de-France (7 %) et Centre-Val de Loire (9 %).
- **Les activités scientifiques et techniques**, qui comptent pour 18 % de la hausse des créations en France, présentent de fortes disparités territoriales. En Pays de la Loire (18 %), Nouvelle-Aquitaine (19 %) et Île-de-France (26 %), les contributions sont significativement plus élevées que la moyenne pour la France métropolitaine. En Normandie et en Corse (12 % chacun), mais aussi dans les Hauts-de-France (11 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (10 %), la création d'entreprise est en hausse dans ce secteur, mais avec une contribution plus faible que sur le reste du territoire métropolitain.
- **Les transports et entreposage** pèsent pour 10 % de la croissance du nombre de créations en France, avec une contribution très hétérogène entre les régions : elle est comprise entre 3 % en Corse et en Nouvelle-Aquitaine, et 19 % dans les Hauts-de-France.
- **Les activités de soutien aux entreprises** (9 % de la croissance en France) ont un poids plus faible dans la dynamique entrepreneuriale en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté (6 %) et plus élevé en Corse (15 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (13 %).

## Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2019



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

**En Outre-mer**, les contributions sectorielles à la croissance du nombre de créations d'entreprises sont significativement différentes de celles de la France métropolitaine. Certains secteurs se démarquent par une plus forte contribution :

- Les **services en direction des personnes** prennent une part importante dans la croissance du nombre de créations à La Réunion (20 %), en Guyane (21 %) et en Guadeloupe (23 %).
- En Martinique, le **secteur immobilier** et les **activités de soutien aux entreprises** ont fortement contribué à la dynamique entrepreneuriale de la région : leur taux de contribution est beaucoup plus élevé que pour la France entière ; 15 % de la croissance du nombre de créations pour le premier, contre 4 % au niveau national ; et 16 % et 9 % respectivement pour le second.
- À La Réunion, le **commerce et réparation automobiles** (21 % contre 2 % pour la France entière), la **restauration** (16 % contre 3 %) et l'**enseignement** (24 % contre 4 %) sont des secteurs qui se démarquent par leur forte contribution à l'évolution de la dynamique entrepreneuriale régionale.

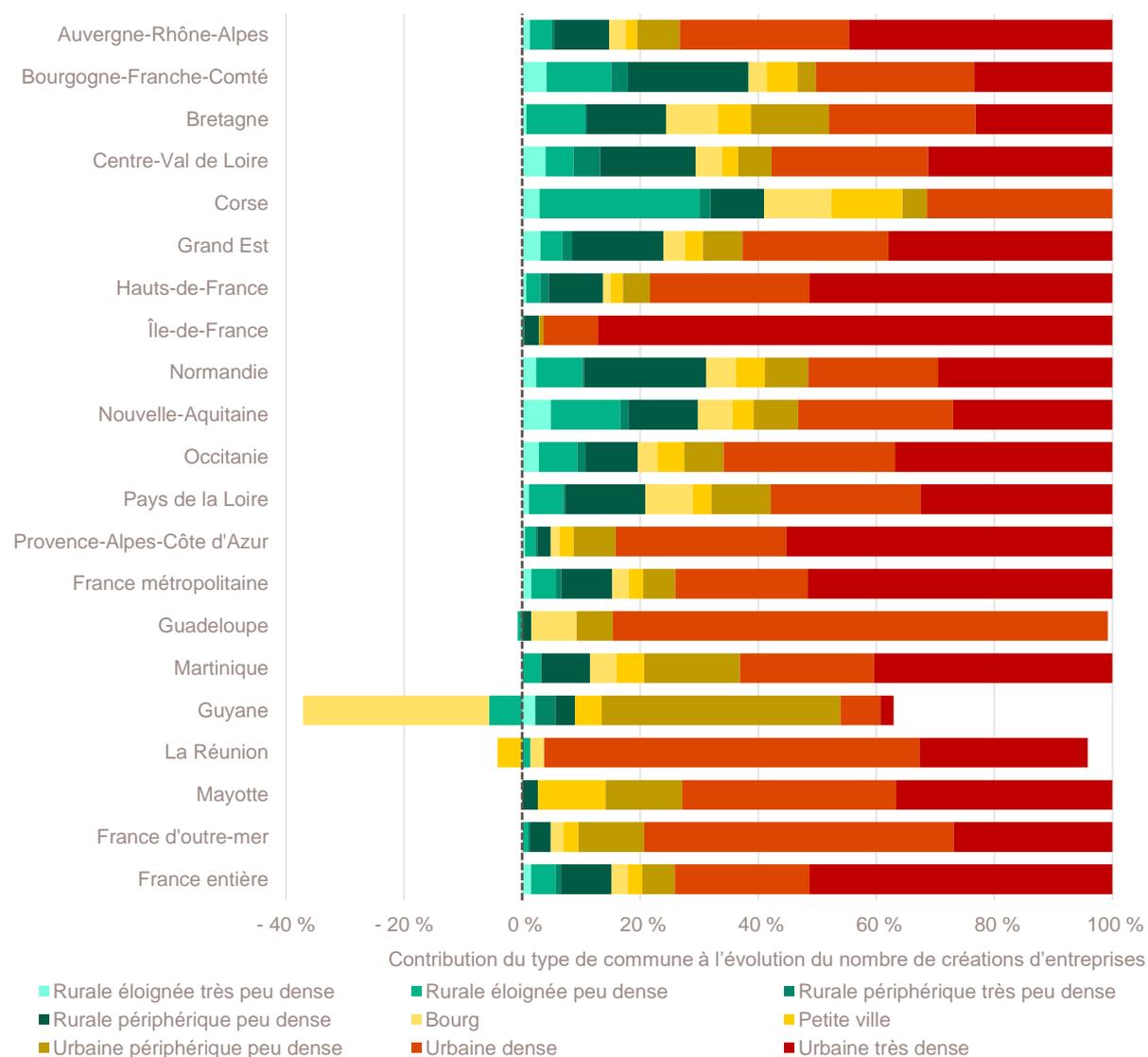
## Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques

**Dans l'ensemble, les grandes villes sont les locomotives de la dynamique entrepreneuriale** : près des trois quarts de la croissance de la création d'entreprise en France en 2019 proviennent des zones urbaines denses et très denses. Dans la quasi-totalité des régions de métropole, ces zones de densité attirent au moins la moitié des créations de l'année. Ce phénomène est encore plus prononcé dans deux régions abritant des grandes métropoles françaises : **84 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 97 % en Île-de-France**.

Les **zones rurales** dans leur ensemble font preuve d'une **forte attractivité en Bourgogne-Franche-Comté** (38 % de la dynamique entrepreneuriale), en **Corse** (41 %), en **Nouvelle-Aquitaine** (30 %) et en **Normandie** (31 %), alors qu'elles représentent 15 % de la croissance du nombre de créations d'entreprises pour la France entière en 2019. En Nouvelle-Aquitaine, même si les communes urbaines denses et très denses restent attractives (53 % de la croissance du nombre de créations), la région fait face à **une poussée de l'entrepreneuriat dans les communes rurales éloignées peu denses** (12 % de la croissance régionale contre 4 % pour la France entière). En Corse, **27 % de la croissance est originaire de zones rurales éloignées peu denses**.

**Pays de la Loire, Corse et Bretagne assistent à un développement de l'entrepreneuriat dans les zones périphériques** : respectivement 21 % et deux fois 28 % de la croissance du nombre de créations dans ces régions viennent des bourgs, des petites villes et de zones urbaines périphériques peu denses (contre 11 % en France). En Guyane, à l'inverse, la création d'entreprise est en baisse dans les bourgs (d'où une contribution négative) mais en forte progression en zone urbaine périphérique peu dense.

### Contribution des types de commune à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2019



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### III. ÉVOLUTIONS DÉPARTEMENTALES

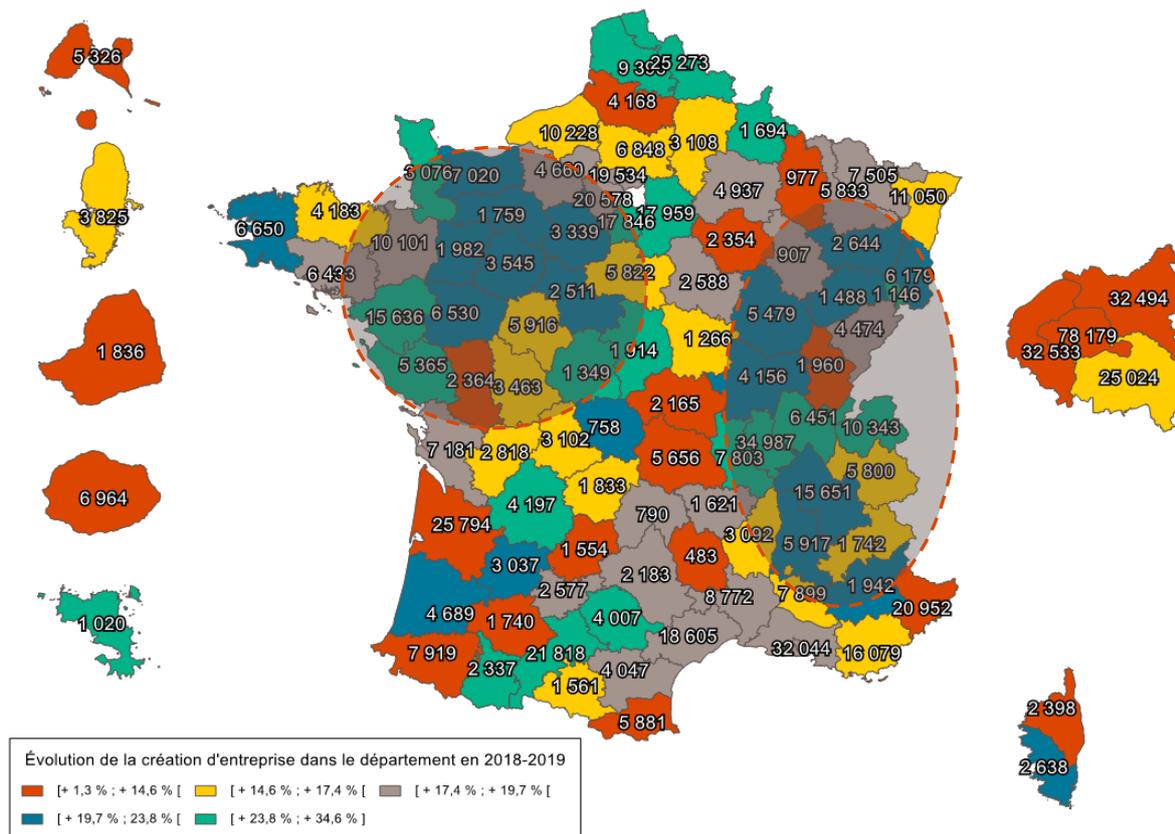
Même si la création d'entreprise a fortement augmenté dans la plupart des départements, trois d'entre eux se distinguent particulièrement : Mayotte, le Territoire-de-Belfort et les Hautes-Pyrénées connaissent une évolution supérieure à + 30 % en 2019. Le Territoire-de-Belfort est également le département avec la plus forte accélération, car la création d'entreprise y était en baisse de - 1 % par an en moyenne entre 2009 et 2018. Les départements des Hautes-Pyrénées, des Ardennes, du Cher, du Tarn et de la Dordogne figurent également parmi les plus fortes accélérations au regard du différentiel entre leur croissance de courte et longue période.

Deux zones attirent l'attention par leur dynamisme entrepreneurial particulièrement important, avec des départements dont l'évolution est supérieure à + 20 % (4<sup>e</sup> quintile en bleu et 5<sup>e</sup> quintile en vert sur la carte ci-dessous). La première, au nord-ouest de la France, s'étend de la Loire-Atlantique – Vendée jusqu'en Manche – au Calvados englobant également quelques départements du Centre (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre et Cher). La deuxième concerne les départements à l'est d'un axe nord-sud, partant des Vosges et du Haut-Rhin jusqu'en Isère et en Drome, avec notamment un fort dynamisme autour de Lyon (Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain).

Le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise présentent les taux de renouvellement d'entreprises les plus élevés (22-24 %). Ils sont suivis par le département du Rhône (21 %) et deux autres départements franciliens, l'Essonne (21 %) et les Hauts-de-Seine (20 %).

En termes de nombre de créations d'entreprises par habitant, Paris est en tête avec 357 créations pour 10 000 habitants (contre une moyenne nationale de 122), suivi par les Hauts-de-Seine (203) et la Seine-Saint-Denis (202), les Alpes-Maritimes (193), le Rhône (191), le Val-de-Marne (182) et la Corse-du-Sud (171 ; voir annexe 5 et annexe 6).

#### Évolution annuelle de la création d'entreprise en France par département, 2019



Lecture : 32 044 entreprises ont vu le jour dans les Bouches-du-Rhône en 2019, un nombre en hausse de + 18 % par rapport à 2018, plaçant le département dans la catégorie médiane, à savoir celle des 20 départements qui ont connu une croissance entrepreneuriale comprise entre + 17,4 % et + 19,7 %.

Note de lecture : les départements sont classés en quintiles (5 groupes, chacun contenant 20 départements, soit un cinquième du nombre total de départements) selon leur dynamisme entrepreneurial par rapport à l'évolution annuelle nationale. Le premier quintile regroupe les 20 départements qui ont connu la plus faible évolution, tandis que le troisième quintile regroupe les 20 départements dont l'évolution se situe autour de la médiane et le cinquième quintile comprend les 20 départements avec la plus forte évolution du nombre de créations d'entreprises sur douze mois, compte tenu de l'évolution nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## IV. L'ENTREPRENEURIAT DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

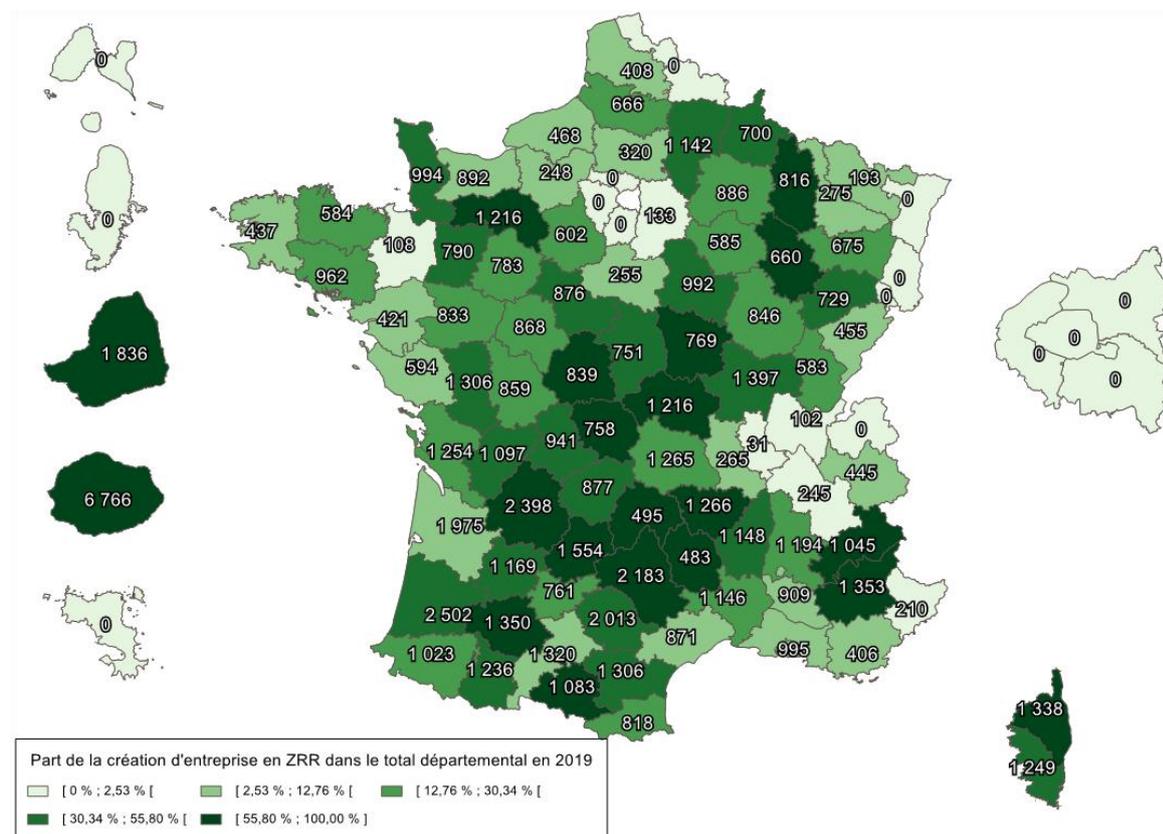
### Attractivité des ZRR

Au total, 82 813 entreprises ont vu le jour en 2019 dans les communes françaises situées en zone de revitalisation rurale (ZRR), soit 1 création sur 10 ; un nombre en hausse de + 17 % par rapport à 2018. Avec 6 766 immatriculations en ZRR, La Réunion est le premier département, et de loin, concentrant 3 fois plus de créations en ZRR (8 %) que les départements qui suivent, à savoir les Landes, la Dordogne et l'Aveyron qui constituent chacun 3 % du total des créations en ZRR avec respectivement 2 502, 2 398 et 2 183 créations d'entreprises.

Dans cinq départements – Aveyron, Creuse, Lot, Lozère et Guyane –, la totalité des nouvelles entreprises de l'année se sont installées en ZRR. La part des créations en ZRR est également très élevée à La Réunion (97 %), en Meuse (84 %), dans le Gers et la Haute-Loire (78 % chacun) et en Haute-Marne (73 %).

Dans l'Ain, la création d'entreprise en ZRR a augmenté de + 79 % en 2019 par rapport à 2018, même si la part dans le total des créations du département reste faible (2 %, soit 102 créations). Il en est de même en Seine-et-Marne, Ille-et-Vilaine et Isère où la progression des créations en ZRR est supérieure à + 46 % même si elles concernent moins de 2 % de la création départementale. En revanche, en Vendée (+ 37 % sur un an et 11 % des créations départementales), dans la Manche (+ 35 % et 32 %), dans les Hautes-Pyrénées (+ 34 % et 53 %) ou en Dordogne (+ 33 % et 57 %), les ZRR sont dynamiques et représentent une part non négligeable de l'entrepreneuriat départemental.

#### Répartition de la création d'entreprise en zone de revitalisation rurale, par département, 2019



Lecture : dans l'Orne en 2019, 1 216 entreprises ont vu le jour dans les communes situées en zone de revitalisation rurale (ZRR), représentant 70 % de la création d'entreprise du département. Ainsi, l'Orne se situe dans le cinquième quintile comprenant les 20 départements où les ZRR représentent plus de 55,8 % de la création départementale.

Note de lecture : les départements sont classés en quintiles (5 groupes, chacun contenant 20 départements, soit un cinquième du nombre total de départements) selon le poids des ZRR dans les créations totales. Le premier quintile regroupe les 20 départements qui ont la plus faible part de création d'entreprise en ZRR, tandis que le troisième quintile regroupe les 20 départements dont la part des ZRR se situe autour de la médiane et le cinquième quintile comprend les 20 départements avec la plus forte part de création d'entreprise de ZRR.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Attractivité des QPV

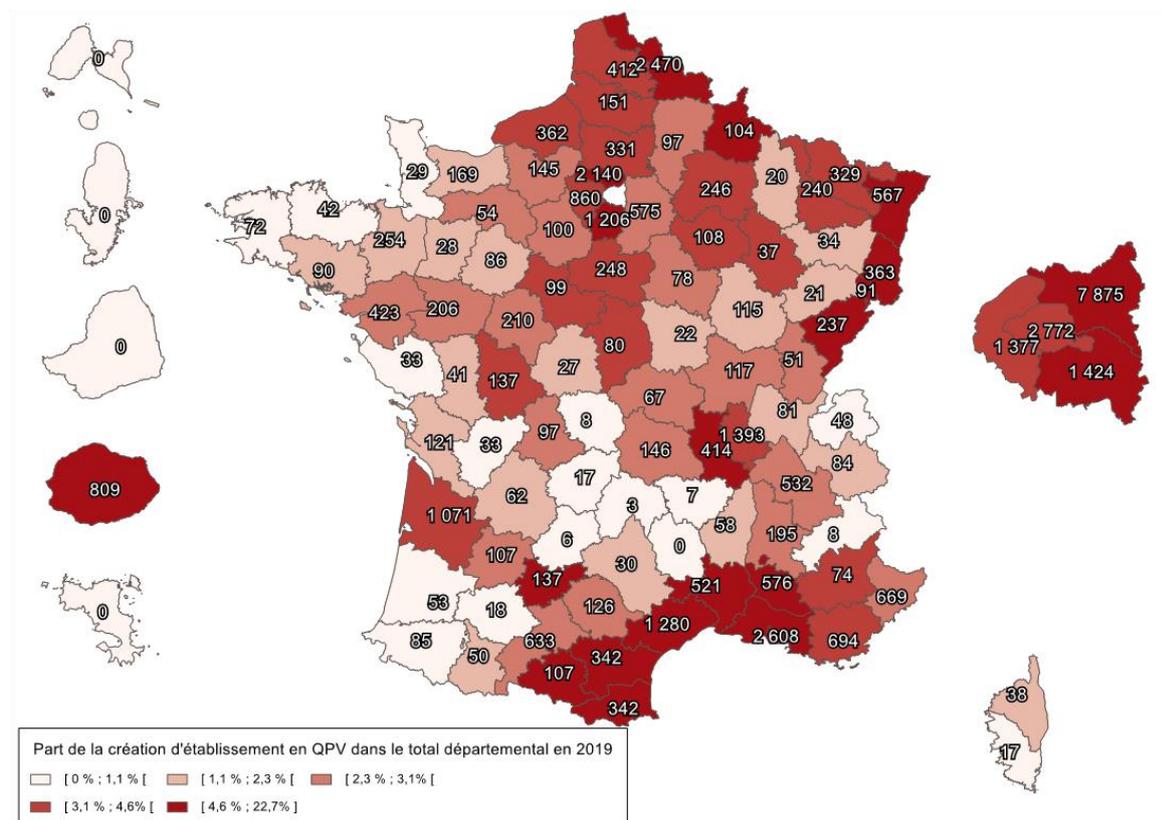
En 2019, 41 900 établissements ont été créés en France dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dont 19 % en **Seine-Saint-Denis**, 7 % à **Paris**, 6 % dans les **Bouches-du-Rhône** et dans le **Nord** et 5 % dans le **Val-d'Oise** pour les 5 premières places.

Sur les quelques 909 500 établissements créés en France en 2019, **5 % se sont implantés en QPV**. Ce taux de création en QPV est particulièrement **élevé en Seine-Saint-Denis** (23 % du total des créations d'établissements du département). Il atteint **10 %** dans le **Val-d'Oise** ou à **La Réunion**, **9 %** dans le **Nord**, tandis qu'il est de 7 % dans **l'Aude**, les **Bouches-du-Rhône** et le **Territoire-de-Belfort**.

**Avec un total de 210 300 établissements présents à fin 2018 dans les QPV en France, le taux de renouvellement des établissements dans les QPV est de 20 %**, soit 4 points de pourcentage au-dessus des 16 % de renouvellement d'entreprises pour la France entière. **Ce taux est très élevé dans le Gers** en raison d'un nombre limité d'établissements déjà présents en QPV (40 %, soit 18 créations pour 45 établissements déjà existants). Mais ce taux est également élevé dans les **Hauts-de-Seine** et dans le **Val-de-Marne** (respectivement 36 % et 33 %), malgré un nombre important d'établissements déjà existants en QPV (respectivement 3 787 et 4 340).

Avec une population de plus de 5 millions d'habitants vivant en QPV, **le nombre de créations pour 10 000 habitants en QPV est de 83 établissements** contre 136 pour l'ensemble de la France. Ce taux de création en QPV par tête est très élevé à **Paris** (189), mais aussi en **Ariège** (160), en **Gironde** (150), dans **l'Aude** (135) ou encore dans les **Hauts-de-Seine** (134).

### Répartition de la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, par département, 2019



Lecture : en Gironde en 2019, 1 071 établissements ont été créés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 4 % de la création d'établissement du département. La Gironde se situe ainsi dans le quatrième quintile, à savoir parmi les 20 départements où les QPV représentent entre 3,1 % et 4,6 % de la création totale d'établissement dans le département.

Note de lecture : les départements sont classés en quintiles (5 groupes, chacun contenant 20 départements, soit un cinquième du nombre total de départements) selon le poids des QPV dans la création totale d'établissement. Le premier quintile regroupe les 20 départements qui ont la plus faible part de création en QPV, tandis que le troisième quintile regroupe les 20 départements dont la part se situe autour de la médiane et le cinquième quintile comprend les 20 départements avec la plus forte part de création d'établissement en QPV.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## V. ATTRACTIVITÉ DES MÉTROPOLIS

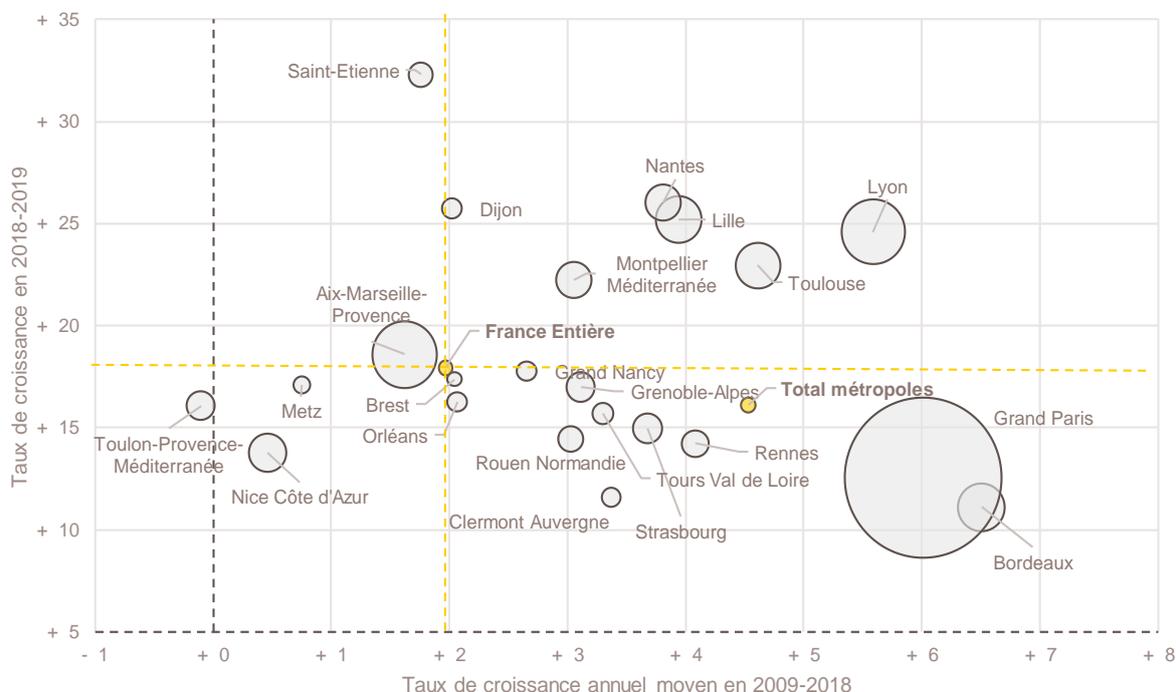
Avec plus de 362 000 créations d'entreprises, **les 22 métropoles françaises concentrent 44 % de la dynamique entrepreneuriale en 2019**. La métropole du Grand-Paris compte, à elle-seule, pour **21 % des créations** en France. **La création d'entreprise est en hausse dans toutes les métropoles** (entre + 11 % pour Bordeaux et + 32 % à Saint-Étienne) **et en accélération par rapport à sa tendance de long terme**.

**Les métropoles de Saint-Étienne, Dijon, Nantes, Lille, Lyon, Toulouse et Montpellier figurent parmi les plus dynamiques en matière de création d'activité**, avec une évolution supérieure aux + 18 % observés pour la France et aux + 16 % pour les métropoles. **À l'exception de Saint-Étienne, toutes ces métropoles étaient déjà plus dynamiques que la moyenne pour la France** entre 2009 et 2018. En revanche, seules les métropoles **de Toulouse, de Lyon, du Grand Paris et de Bordeaux avaient une évolution annuelle moyenne supérieure à + 5 %**, le niveau moyen d'évolution sur longue période pour l'ensemble des métropoles. Parmi ces 4 métropoles très dynamiques sur le long terme, seules celles de Toulouse et de Lyon sont restées au-dessus de la moyenne nationale sur 2018-2019, les métropoles du Grand Paris et de Bordeaux figurant parmi les plus faibles croissances en 2019 (respectivement + 13 % et + 11%).

Plusieurs métropoles **du Centre et de l'Est** (Orléans, Grand-Nancy, Clermont-Auvergne, Strasbourg, Tours-Val de Loire et Grenoble-Alpes) mais aussi **du Nord** (Rennes, Rouen-Normandie et Brest) ont été les **locomotives de la dynamique entrepreneuriale sur longue période** (avec un TCAM supérieur à + 2 %) mais restent en-dessous de l'évolution nationale en 2019.

**La Métropole du Grand-Paris représente 71 % des créations de la région Île-de-France en 2019**. Ce taux est stable dans le temps (70 % en 2009). Malgré le poids de cette métropole dans la dynamique entrepreneuriale en France, une amplification de l'attrait des métropoles s'observe dans les autres régions : **les 22 métropoles françaises concentrent 44 % des créations d'entreprises en France en 2019 pour 36 % en 2009**. La « métropolisation » de la création d'entreprise concerne surtout **Bordeaux Métropole** (24 % des créations de la région en 2019 contre 16 % en 2009), la **Métropole de Lyon** (29 % contre 21 %), la **Métropole européenne de Lille** (32 % contre 25 %), **Nantes Métropole** (29 % contre 22 %) et **Toulouse Métropole** (20 % contre 13 %).

### Évolution à court et long termes de la création d'entreprise dans les métropoles en France, 2019



*Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2018 et 2019 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (entre 2009 et 2018 ; en abscisse). Le diamètre des cercles est proportionnel au nombre de créations d'entreprises en 2019, sauf pour les deux points jaunes (France entière et Total métropoles). Les axes jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles par rapport à la moyenne nationale (toutes créations confondues, dans et hors métropoles).*

*Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

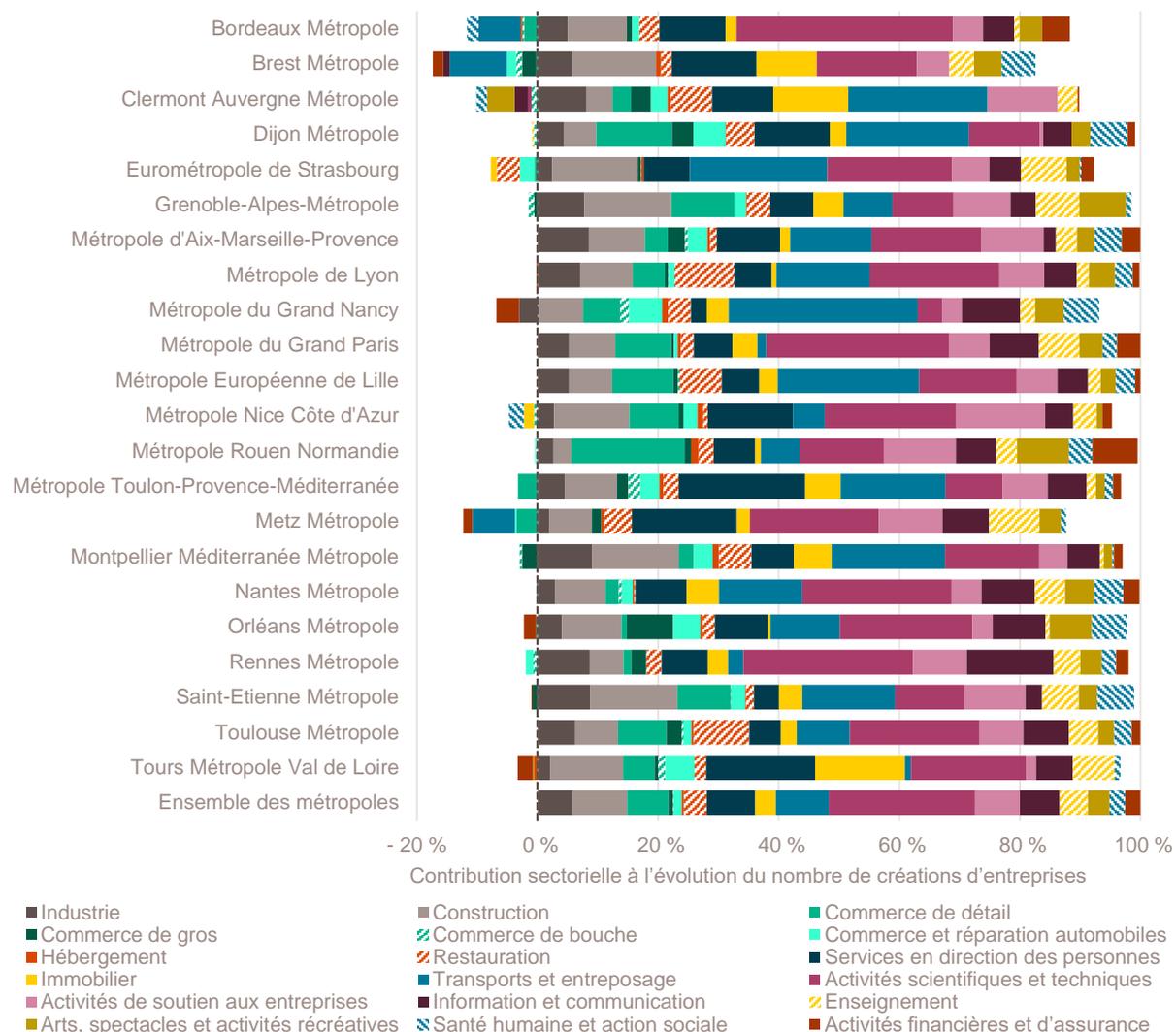
## Tendances sectorielles par métropole

**La construction, les services en direction des personnes et les activités de soutien aux entreprises sont en hausse dans l'ensemble des 22 métropoles.** L'industrie est en hausse partout sauf dans la Métropole du Grand-Nancy, de même que la restauration à l'exception d'Eurométropole de Strasbourg, les activités scientifiques et techniques à l'exception de Clermont-Auvergne Métropole et l'enseignement à Dijon Métropole.

**Le commerce de bouche, à l'inverse, est en baisse dans la moitié des métropoles, avec une contribution négative dans 11 métropoles.** Les transports et entreposage ont une forte contribution baissière dans les métropoles de **Bordeaux, Brest et Metz** alors que ce secteur est très dynamique dans les métropoles de **Lille, Montpellier-Méditerranée, Grand-Nancy, Dijon, Clermont-Auvergne et Eurométropole de Strasbourg.** Le commerce de détail est en baisse dans 5 métropoles (Metz, Toulon, Strasbourg, Brest et Bordeaux), alors que c'est un **secteur locomoteur à Rouen, Dijon ou Grenoble.**

**En 2019, 3 secteurs constituent 45 % des créations d'entreprises en métropoles :** les activités scientifiques et techniques (23 %), les transports et entreposage (15 %) et la construction (8 %). **La construction a un poids particulièrement élevé pour Saint-Étienne Métropole** (14 % de la création en 2019) et pour la **Métropole Toulon-Provence-Méditerranée** (15 %) au regard de son poids pour l'ensemble des métropoles (8 %). Ces deux métropoles sont en revanche largement en dessous de la moyenne nationale des métropoles, s'agissant de la part des activités scientifiques et techniques dans le total des créations en 2019 (respectivement 12 % et 11 %). Pour Metz Métropole et la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, les services en direction des personnes constituent respectivement 8 % et 9 % de la création d'entreprise en 2019, contre 5 % pour l'ensemble des métropoles.

### Contributions sectorielles à l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles, 2019



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## ANNEXES

### Annexe 1 – Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises en France, janvier à septembre 2020

Cumul de janvier à septembre 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution janv.-sept. 2019-2020 %
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	54 946	+ 18,9
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	43 004	- 7,1
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	18 581	- 6,5
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	15 162	+ 14,9
5610C-Restauration de type rapide	14 743	+ 3,2
4791A-Vente à distance sur catalogue général	14 266	+ 48,5
6831Z-Agences immobilières	13 848	+ 8,5
6201Z-Programmation informatique	11 660	+ 3,8
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	10 903	- 1,4
7410Z-Activités spécialisées de design	9 713	+ 6,9
8559B-Autres enseignements	9 692	- 5,6
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	9 559	- 4,9
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	9 164	- 22,7
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	8 928	- 10,3
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	8 810	+ 13,6
4511Z-Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	8 454	+ 2,0
8690F-Activités de santé humaine non classées ailleurs	8 286	- 13,8
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	8 007	+ 40,2
9602B-Soins de beauté	7 514	+ 8,2
8690E-Activités des professionnels de la rééduc., appareillage et pédi.-podo.	7 498	+ 2,0

*Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans un secteur peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

## Annexe 2– La création d'entreprise par région, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2018 %	Taux de renouvellement %	Création pour 10 000 habitants	Part des créations en QPV <sup>a</sup> %	Part des créations en ZRR %	Part des femmes <sup>b</sup> %
Île-de-France	244 147	+ 15,1	+ 5,5	19	201	7	0	25
Centre-Val de Loire	20 851	+ 19,4	- 0,1	14	81	3	20	28
Bourgogne-Franche-Comté	22 557	+ 19,7	- 0,5	13	80	3	26	31
Normandie	26 743	+ 19,7	+ 0,6	14	80	2	14	28
Hauts-de-France	48 793	+ 23,3	+ 1,3	16	81	6	5	29
Grand Est	44 080	+ 18,1	- 0,3	13	79	4	11	29
Pays de la Loire	33 058	+ 23,7	+ 0,9	15	88	2	10	28
Bretagne	27 367	+ 19,0	+ 0,6	14	83	1	8	32
Nouvelle-Aquitaine	67 155	+ 15,7	+ 1,4	15	113	2	24	34
Occitanie	75 565	+ 20,0	+ 0,2	16	130	4	21	31
Auvergne-Rhône-Alpes	100 276	+ 22,6	+ 2,1	16	127	3	8	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	80 658	+ 16,3	+ 0,2	15	161	5	6	29
Corse	5 036	+ 14,8	+ 0,3	13	152	1	51	31
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>552 139</b>	<b>+ 19,6</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>15</b>	<b>105</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	
<b>France métropolitaine</b>	<b>796 286</b>	<b>+ 18,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>16</b>	<b>124</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	
<b>France d'outre-mer</b>	<b>18 971</b>	<b>+ 8,9</b>	<b>- 0,3</b>	<b>10</b>	<b>88</b>	<b>4</b>	<b>45</b>	
Guadeloupe	5 326	+ 7,8	- 0,1	10	135	0	0	37
Martinique	3 825	+ 14,6	- 3,3	9	102	0	0	33
Guyane	1 836	+ 1,3	+ 1,1	11	68	0	100	32
La Réunion	6 964	+ 6,0	- 0,2	11	82	10	97	32
Mayotte	1 020	+ 34,6	+ 2,6	10	38	0	0	37
<b>France entière</b>	<b>815 257</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>16</b>	<b>122</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>29</b>

**a.** Les données pour les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les unités légales. Ainsi, la part de la création en QPV est le rapport des créations d'établissements en QPV sur le total des créations d'établissements de la région.

**b.** La part des femmes créatrices d'entreprises classiques (sociétés et entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs) est une estimation pour l'année 2018 obtenue à partir des résultats de la 1<sup>ère</sup> vague d'enquête du dispositif SINE 2018 (Système d'information sur les nouvelles entreprises). Pour la France entière, sa valeur estimée est de 29 %, mais sa vraie valeur est comprise entre 27,9 % et 29,9 % avec un risque d'erreur de 5 %.

Lecture : en 2019, 20 851 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire, un nombre en hausse de + 19 % par rapport à 2018 contre un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de - 0,1 % entre 2009 et 2018. Le taux de renouvellement des entreprises est de 14 nouvelles entreprises pour 100 entreprises existantes à la fin 2018. Le taux de création par habitant est de 81 créations pour 10 000 habitants. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) représentent 3 % des créations d'établissements de la région, tandis que les zones de revitalisation rurale (ZRR) comptent pour 20 % de la création d'entreprise totale de la région. D'après les résultats de SINE 2018 (Système d'information sur les nouvelles entreprises), 28 % des créateurs d'entreprises dans le Centre-Val de Loire au premier semestre 2018 sont des femmes.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, SINE, COG, RP), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 3 – Répartition sectorielle de la création d'entreprise en région, 2019

Année 2019 (en %)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pays de la Loire	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Corse	Centre-Val de Loire	Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Mayotte	La Réunion	Guyane	Martinique	Guadeloupe	France d'outre-mer	France entière
Industrie	4	6	5	6	6	2	5	5	6	6	7	6	5	4	4	5	6	5	7	5	4
Construction	12	9	12	11	11	7	9	11	17	11	10	11	11	10	14	11	18	9	11	11	10
Commerce de détail	9	7	9	8	11	7	11	9	9	10	8	11	8	8	39	12	11	11	11	13	9
Commerce de gros	4	3	4	4	4	3	4	5	3	3	3	4	2	3	2	5	4	5	2	4	3
Commerce de bouche <sup>a</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	0
Commerce et réparation automobiles	3	3	3	3	3	1	3	4	2	4	3	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3
Hébergement	1	1	1	1	1	0	0	0	3	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	2	1
Restauration	5	4	5	4	5	3	5	4	7	4	4	5	4	4	6	8	8	6	7	7	4
Services en direction des personnes	7	8	8	9	8	4	8	8	8	8	8	8	7	7	2	7	4	7	6	6	7
Immobilier	4	6	4	4	3	3	4	4	4	4	5	4	5	4	1	3	2	5	5	4	4
Transports et entreposage	8	7	8	6	9	16	11	8	2	8	6	6	9	10	5	2	3	3	3	3	10
Activités scientifiques et techniques	14	17	13	15	13	25	13	14	11	13	15	11	16	18	4	11	12	12	10	11	18
Activités de soutien aux entreprises	9	6	7	7	7	5	6	6	11	7	6	6	7	7	5	5	11	11	11	9	7
Information et communication	4	5	4	4	4	8	4	4	2	4	5	4	4	5	1	3	2	3	2	2	5
Enseignement	4	5	5	5	4	5	4	5	3	5	5	4	5	5	2	7	4	4	5	5	5
Arts, spectacles et activités récréatives	3	4	3	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	3	2	4	2	3	3	3	3
Santé humaine et action sociale <sup>b</sup>	6	8	6	7	6	4	7	7	6	6	8	7	6	6	5	11	6	7	8	8	6
Activités financières et d'assurance	2	3	2	3	3	3	2	2	2	2	3	2	2	3	1	2	3	2	1	2	2
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : 6 % des créations d'entreprise en Pays de la Loire en 2019 relèvent de l'industrie.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 4 – Répartition régionale de la création d'entreprise selon le secteur d'activité, 2019

Année 2019 (en %)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pays de la Loire	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Corse	Centre-Val de Loire	Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Mayotte	La Réunion	Guyane	Martinique	Guadeloupe	France d'outre-mer	France entière
Industrie	9	5	11	10	4	16	7	6	1	3	5	4	14	97	0	1	0	1	1	3	100
Construction	12	4	11	9	4	21	6	6	1	3	3	3	14	97	0	1	0	0	1	3	100
Commerce de détail	10	3	10	8	4	25	8	6	1	3	3	3	12	96	1	1	0	1	1	4	100
Commerce de gros	13	3	11	10	4	26	7	7	1	2	3	3	9	97	0	1	0	1	0	3	100
Commerce de bouche <sup>a</sup>	10	4	10	9	5	19	8	8	1	3	4	4	11	94	0	2	0	1	2	6	100
Commerce et réparation automobiles	10	4	10	9	4	17	8	9	0	4	3	5	13	97	0	1	0	1	1	3	100
Hébergement	9	5	13	16	5	11	3	4	3	4	5	4	12	93	0	1	0	2	3	7	100
Restauration	11	4	11	9	4	22	7	5	1	3	3	3	13	96	0	2	0	1	1	4	100
Services en direction des personnes	11	5	11	11	4	19	7	7	1	3	4	3	13	98	0	1	0	1	1	2	100
Immobilier	11	6	10	9	3	24	6	5	1	3	4	3	14	98	0	1	0	1	1	2	100
Transports et entreposage	8	3	7	5	3	47	6	4	0	2	2	2	11	99	0	0	0	0	0	1	100
Activités scientifiques et techniques	8	4	7	7	2	43	5	4	0	2	3	2	11	99	0	1	0	0	0	1	100
Activités de soutien aux entreprises	13	4	10	9	3	23	6	5	1	3	3	3	14	97	0	1	0	1	1	3	100
Information et communication	8	4	7	6	3	45	5	4	0	2	3	2	10	99	0	0	0	0	0	1	100
Enseignement	9	4	10	8	3	30	5	5	0	3	3	3	14	97	0	1	0	0	1	3	100
Arts, spectacles et activités récréatives	10	5	9	8	3	27	6	5	1	3	4	3	13	98	0	1	0	0	1	2	100
Santé humaine et action sociale <sup>b</sup>	10	6	10	9	4	20	7	7	1	3	5	3	13	97	0	2	0	1	1	3	100
Activités financières et d'assurance	9	5	7	10	4	33	5	5	1	2	4	2	10	98	0	1	0	0	0	2	100
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

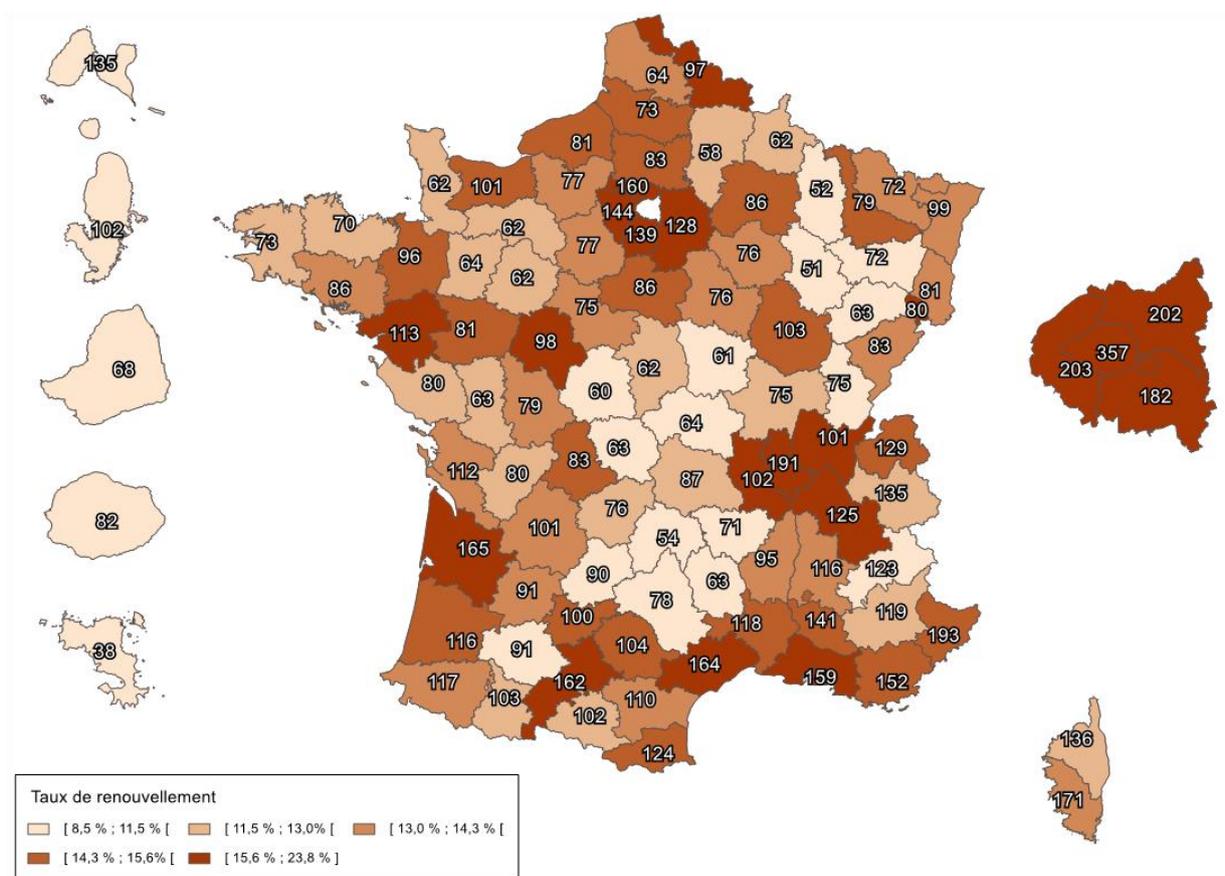
b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : 5 % des créations d'entreprises dans le secteur de l'industrie en 2019 sont implantées en Pays de la Loire.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 5 – Création d'entreprise pour 10 000 habitants et taux de renouvellement par département, 2019



Lecture : le Finistère compte 73 créations d'entreprise pour 10 000 habitants en 2019. Avec un taux de renouvellement de 13 nouvelles entreprises pour 100 entreprises existantes à la fin 2018, le Finistère se situe dans le deuxième quintile qui comprend les 20 départements où le taux de renouvellement des entreprises se situe entre 11,5 % et 13,0 %.

Note de lecture : les départements sont classés en quintiles (5 groupes, chacun contenant 20 départements, soit un cinquième du nombre total de départements) selon leur taux de renouvellement des entreprises. Le premier quintile regroupe les 20 départements qui ont le plus faible taux de renouvellement, tandis que le troisième quintile regroupe les 20 départements dont la part se situe autour de la médiane et le cinquième quintile comprend les 20 départements avec le plus fort taux de renouvellement.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 6 – La création d'entreprise par région et département, 2019

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2018 %	Taux de renouvellement %	Création pour 10 000 habitants	Part des créations en QPV <sup>a</sup> %	Part des créations en ZRR %
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>100 276</b>	<b>+ 22,6</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>16</b>	<b>127</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
01 - Ain	6 451	+ 26,8	+ 2,0	16	101	1	2
03 - Allier	2 165	+ 14,6	- 1,9	11	64	2	56
07 - Ardèche	3 092	+ 16,3	+ 0,0	13	95	2	37
15 - Cantal	790	+ 17,4	- 3,3	9	54	0	63
26 - Drôme	5 917	+ 21,3	- 0,3	14	116	3	20
38 - Isère	15 651	+ 22,6	+ 1,7	17	125	3	2
42 - Loire	7 803	+ 28,0	+ 1,7	16	102	5	3
43 - Haute-Loire	1 621	+ 17,5	- 1,4	11	71	0	78
63 - Puy-de-Dôme	5 656	+ 11,7	+ 1,6	13	87	2	22
69 - Rhône	34 987	+ 24,9	+ 4,9	21	191	4	0
73 - Savoie	5 800	+ 16,9	+ 0,8	13	135	1	8
74 - Haute-Savoie	10 343	+ 23,8	+ 1,2	14	129	0	0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>22 557</b>	<b>+ 19,7</b>	<b>- 0,5</b>	<b>13</b>	<b>80</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
21 - Côte-d'Or	5 479	+ 23,2	+ 0,3	15	103	2	15
25 - Doubs	4 474	+ 17,4	+ 0,5	14	83	5	10
39 - Jura	1 960	+ 12,3	- 0,4	11	75	2	30
58 - Nièvre	1 266	+ 16,5	- 2,6	11	61	1	61
70 - Haute-Saône	1 488	+ 21,0	- 2,4	11	63	1	49
71 - Saône-et-Loire	4 156	+ 19,9	- 0,4	13	75	2	34
89 - Yonne	2 588	+ 17,4	- 1,5	13	76	3	38
90 - Territoire-de-Belfort	1 146	+ 33,4	- 1,4	16	80	7	0
<b>Bretagne</b>	<b>27 367</b>	<b>+ 19,0</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>14</b>	<b>83</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
22 - Côtes-d'Armor	4 183	+ 16,3	- 0,8	12	70	1	14
29 - Finistère	6 650	+ 20,4	- 0,0	13	73	1	7
35 - Ile-et-Vilaine	10 101	+ 18,8	+ 2,2	15	96	2	1
56 - Morbihan	6 433	+ 19,6	- 0,2	13	86	1	15
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>20 851</b>	<b>+ 19,4</b>	<b>- 0,1</b>	<b>14</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
18 - Cher	1 914	+ 26,0	- 3,0	12	62	4	39
28 - Eure-et-Loir	3 339	+ 22,0	- 0,9	14	77	3	18
36 - Indre	1 349	+ 25,4	- 1,6	11	60	2	62
37 - Indre-et-Loire	5 916	+ 16,4	+ 1,5	16	98	3	15
41 - Loir-et-Cher	2 511	+ 22,6	- 0,3	14	75	3	35
45 - Loiret	5 822	+ 16,5	+ 0,2	15	86	4	4
<b>Corse</b>	<b>5 036</b>	<b>+ 14,8</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>13</b>	<b>152</b>	<b>1</b>	<b>51</b>
2A - Corse-du-Sud	2 638	+ 19,7	+ 0,5	13	171	1	47
2B - Haute-corse	2 398	+ 9,8	+ 0,2	12	136	1	56
<b>Grand Est</b>	<b>44 080</b>	<b>+ 18,1</b>	<b>- 0,3</b>	<b>13</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
08 - Ardennes	1 694	+ 27,9	- 3,4	12	62	5	41
10 - Aube	2 354	+ 12,6	- 0,3	13	76	4	25
51 - Marne	4 937	+ 17,9	+ 1,4	15	86	4	18
52 - Haute-Marne	907	+ 19,0	- 3,1	10	51	3	73
54 - Meurthe-et-Moselle	5 833	+ 18,6	+ 0,1	15	79	4	5
55 - Meuse	977	+ 8,2	- 2,5	10	52	2	84
57 - Moselle	7 505	+ 17,6	- 1,2	13	72	4	3
67 - Bas-Rhin	11 050	+ 16,4	+ 1,1	14	99	5	0
68 - Haut-Rhin	6 179	+ 22,5	- 0,9	13	81	5	0
88 - Vosges	2 644	+ 19,9	- 1,1	11	72	1	26
<b>Hauts-de-France</b>	<b>48 793</b>	<b>+ 23,3</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>16</b>	<b>81</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
02 - Aisne	3 108	+ 16,9	- 1,6	13	58	3	37
59 - Nord	25 273	+ 26,2	+ 2,5	17	97	9	0
60 - Oise	6 848	+ 17,0	+ 0,9	15	83	4	5
62 - Pas-de-Calais	9 396	+ 27,4	- 1,1	14	64	4	4
80 - Somme	4 168	+ 13,7	+ 3,1	15	73	3	16
<b>Île-de-France</b>	<b>244 147</b>	<b>+ 15,1</b>	<b>+ 5,5</b>	<b>19</b>	<b>201</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
75 - Paris	78 179	+ 12,2	+ 5,2	16	357	3	0
77 - Seine-et-Marne	17 959	+ 26,5	+ 3,2	20	128	3	1
78 - Yvelines	20 578	+ 18,9	+ 3,9	19	144	4	0
91 - Essonne	17 846	+ 24,4	+ 4,5	21	139	6	0
92 - Hauts-de-Seine	32 533	+ 9,4	+ 5,9	20	203	4	0
93 - Seine-Saint-Denis	32 494	+ 13,6	+ 7,8	23	202	23	0
94 - Val-de-Marne	25 024	+ 15,5	+ 6,5	24	182	5	0
95 - Val-d'Oise	19 534	+ 18,4	+ 6,9	22	160	10	0

a. Les données pour les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les unités légales. Ainsi, la part de la création en QPV est le rapport des créations d'établissements en QPV sur le total des créations d'établissements de la région.

Lecture : 3 108 entreprises ont été créées dans l'Aisne en 2019 (en hausse de + 17 % par rapport à 2018 contre une évolution annuelle moyenne de - 2 % entre 2009 et 2018), soit 13 nouvelles entreprises pour 100 entreprises existantes et 58 créations pour 10 000 habitants. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) représentent 3 % de la création d'établissement tandis que les zones de revitalisation rurale (ZRR) comptent pour 37 % de la création d'entreprise totale dans le département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2019	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2018 %	Taux de renouvellement %	Création pour 10 000 habitants	Part des créations en QPV <sup>a</sup> %	Part des créations en ZRR %
<b>Normandie</b>	<b>26 743</b>	<b>+ 19,7</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>14</b>	<b>80</b>	<b>2</b>	<b>14</b>
14 - Calvados	7 020	+ 21,8	+ 0,5	15	101	2	13
27 - Eure	4 660	+ 18,9	- 0,1	14	77	3	5
50 - Manche	3 076	+ 23,8	- 1,4	12	62	1	32
61 - Orne	1 759	+ 21,4	- 2,5	11	62	3	69
76 - Seine-Maritime	10 228	+ 17,3	+ 2,3	16	81	3	5
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>67 155</b>	<b>+ 15,7</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>15</b>	<b>113</b>	<b>2</b>	<b>24</b>
16 - Charente	2 818	+ 15,8	- 1,3	12	80	1	39
17 - Charente-Maritime	7 181	+ 17,4	- 0,0	14	112	1	17
19 - Corrèze	1 833	+ 15,3	- 1,1	11	76	1	48
23 - Creuse	758	+ 23,3	- 3,2	10	63	1	100
24 - Dordogne	4 197	+ 26,2	- 2,4	13	101	1	57
33 - Gironde	25 794	+ 12,6	+ 4,4	18	165	4	8
40 - Landes	4 689	+ 23,0	+ 0,1	15	116	1	53
47 - Lot-et-Garonne	3 037	+ 21,4	- 1,1	13	91	3	38
64 - Pyrénées-Atlantiques	7 919	+ 13,4	+ 1,7	14	117	1	13
79 - Deux-Sèvres	2 364	+ 13,6	- 0,7	12	63	1	55
86 - Vienne	3 463	+ 16,0	- 0,6	14	79	3	25
87 - Haute-Vienne	3 102	+ 15,4	+ 1,3	14	83	3	30
<b>Occitanie</b>	<b>75 565</b>	<b>+ 20,0</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>16</b>	<b>130</b>	<b>4</b>	<b>21</b>
09 - Ariège	1 561	+ 14,8	- 1,9	13	102	6	69
11 - Aude	4 047	+ 19,0	- 1,8	14	110	7	32
12 - Aveyron	2 183	+ 18,4	- 1,3	11	78	1	100
30 - Gard	8 772	+ 19,4	- 1,8	14	118	5	13
31 - Haute-Garonne	21 818	+ 23,9	+ 3,2	20	162	3	6
32 - Gers	1 740	+ 12,9	- 1,8	11	91	1	78
34 - Hérault	18 605	+ 18,2	+ 1,1	16	164	6	5
46 - Lot	1 554	+ 12,9	- 1,3	11	90	0	100
48 - Lozère	483	+ 11,5	- 3,6	9	63	0	100
65 - Hautes-Pyrénées	2 337	+ 30,5	- 1,2	13	103	2	53
66 - Pyrénées-Orientales	5 881	+ 12,1	- 1,7	15	124	5	14
81 - Tam	4 007	+ 27,9	- 0,8	15	104	3	50
82 - Tam-et-Garonne	2 577	+ 19,4	- 1,1	15	100	5	30
<b>Pays de la Loire</b>	<b>33 058</b>	<b>+ 23,7</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>15</b>	<b>88</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
44 - Loire-Atlantique	15 636	+ 25,0	+ 2,2	16	113	2	3
49 - Maine-et-Loire	6 530	+ 20,1	+ 1,0	14	81	3	13
53 - Mayenne	1 982	+ 22,0	+ 0,4	13	64	1	40
72 - Sarthe	3 545	+ 20,5	- 0,8	13	62	2	22
85 - Vendée	5 365	+ 27,0	- 0,9	13	80	1	11
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>80 658</b>	<b>+ 16,3</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>15</b>	<b>161</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	1 942	+ 22,8	- 1,6	12	119	3	70
05 - Hautes-Alpes	1 742	+ 17,3	- 1,6	11	123	0	60
06 - Alpes-Maritimes	20 952	+ 13,3	- 0,1	15	193	3	1
13 - Bouches-du-Rhône	32 044	+ 18,5	+ 1,5	17	159	7	3
83 - Var	16 079	+ 16,0	- 0,7	15	152	4	3
84 - Vaucluse	7 899	+ 15,2	- 1,1	15	141	6	12
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>552 139</b>	<b>+ 19,6</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>15</b>	<b>105</b>	<b>4</b>	<b>13</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>796 286</b>	<b>+ 18,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>16</b>	<b>124</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>18 971</b>	<b>+ 8,9</b>	<b>- 0,3</b>	<b>10</b>	<b>88</b>	<b>4</b>	<b>45</b>
971 - Guadeloupe	5 326	+ 7,8	- 0,1	10	135	0	0
972 - Martinique	3 825	+ 14,6	- 3,3	9	102	0	0
973 - Guyane	1 836	+ 1,3	+ 1,1	11	68	0	100
974 - La Réunion	6 964	+ 6,0	- 0,2	11	82	10	97
976 - Mayotte	1 020	+ 34,6	+ 2,6	10	38	0	0
<b>France entière</b>	<b>815 257</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>16</b>	<b>122</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

a. Les données pour les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les unités légales. Ainsi, la part de la création en QPV est le rapport des créations d'établissements en QPV sur le total des créations d'établissements de la région.

Lecture : 16 079 entreprises ont été créées dans le Var en 2019 (en hausse de + 16 % par rapport à 2018 contre une évolution annuelle moyenne de - 1 % entre 2009 et 2018), soit 15 nouvelles entreprises pour 100 entreprises existantes et 152 créations pour 10 000 habitants. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) représentent 4 % de la création d'établissement tandis que les zones de revitalisation rurale (ZRR) comptent pour 3 % de la création d'entreprise totale dans le département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), IGN 2019, MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données SIRENE, des fichiers du Code officiel géographique (COG), du recensement de la population (RP) et du système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) tous les quatre mis à disposition par l'Insee, ainsi que de bases complémentaires pour les données communales ; la base du CGET pour les communes en ZRR et la base de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère chargé de l'éducation nationale pour la typologie de communes. Le maillage territorial se réfère à la liste des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

### Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) par année permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n années. Il est utilisé, ici, non pas sur une année civile, mais sur les trimestres concernés des années étudiées.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat, en point de pourcentage ou en pourcentage.

Sur les **732 secteurs d'activité répertoriés dans la nomenclature d'activités française** (NAF, révision 2 de 2008), la plupart comptent peu ou prou de créations d'entreprises. Pour éviter que ces activités ne biaisent les calculs, seules sont prises en compte celles qui comptent un nombre de créations d'entreprises supérieur au 3<sup>e</sup> quartile l'année analysée (pour les tops croissances et décroissances) ou à la médiane (pour les taux de renouvellement).

Le **taux de renouvellement** correspond au rapport du nombre de créations d'entreprises sur le nombre d'entreprises existantes dans un territoire, tandis que la **création pour 10 000 habitants** s'obtient en rapportant le nombre de créations d'entreprises à la population principale d'un territoire.

### Définitions

La définition des **créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen**. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : création de nouveaux moyens de production ; redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ; redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Une **métropole** est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) à fiscalité propre qui regroupe « plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion » (art. L5217-1 CGCT).

Une **typologie des communes en neuf catégories** a été établie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale pour décrire le système éducatif. Cette caractérisation du territoire, basée sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, permet de distinguer plusieurs types de communes rurales et urbaines.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées du ministère chargé de l'Éducation nationale](#).

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. La liste est fixée par arrêté et le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux ZRR](#) sur le site de la DGE.

Les **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) ont pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes et de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux QPV](#) sur le site de l'ANCT.

Le niveau **d'hétérogénéité des contributions sectorielles** à l'évolution des régions et des métropoles est obtenu grâce à une analyse des écarts-types, du kurtosis, de l'écart interquartiles et de l'écart entre les valeurs maximales et minimales des contributions en points de pourcentage. Il en est de même pour les contributions selon le type de commune à l'évolution de la création d'entreprise par région.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 06/11/2020.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. La création d'entreprise en France en 2019. Bpifrance Création, novembre 2020 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.